

# Alternatives aux difficultés d'insertion économique des jeunes et leurs mises en réalités



2009

## REMERCIEMENTS

Nos plus vifs remerciements à tous ceux qui ont concouru de près ou de loin à la réalisation de ce recueil, à tous les personnages rencontrés qui nous ont accordé leurs temps avec autant de gentillesse et plus particulièrement **Mr Djamel BENRAMDANE** qui a apporté durant plusieurs mois de précieuses informations et témoignages que nous espérons bénéfiques aux jeunes Algériens en quête d'une meilleure vie.

Cet ouvrage a été réalisé avec le soutien de l'Union Européenne, le Ministère des Affaires Etrangères et Européennes Française (MAEEF) avec l'appui du Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) et ce dans le cadre du Programme Pluri-Acteurs Algérie « *Joussour* ».

Le Comité International pour le Développement des Peuples [C.I.S.P]



« TU VIENS AVEC MOI ? DIT L'UN, « OÙ ? » DEMANDE  
L'AUTRE. « DANS LE MUR » RÉPOND LE PREMIER !

Pour tous les jeunes algériens victimes du mal être social

**Guide des organismes et des mécanismes  
de l'insertion socioprofessionnelle**

- ENTRETIENS • PORTRAITS • INTERVIEWS
- FICHES TECHNIQUES • GUIDE INTERNET

# Sommaire

---

Pourquoi ce livre? . . . . .	5
Introduction . . . . .	6
<b>ENTRETIENS</b>	
« L’insertion sociale, c’est multiplier les opportunités... » point de vue de SANDRO DE LUCA . . . . .	10
« Les jeunes demandeurs d’emploi ont besoin de soutien et d’interlocuteurs... » par ALI SAHEL . . . . .	13
<b>PORTRAITS</b>	
SAMIR, un promoteur plein d’ambitions . . . . .	16
HAKIM et KHELLAF, un tandem père et fils . . . . .	17
RABIA, un montage financier complexe . . . . .	18
AMINE, une double formation professionnelle . . . . .	20
DJAMEL, un parcours tenace . . . . .	22
<b>INTERVIEWS</b>	
Questions à WASSILA Accompagnatrice de l’ANGEM . . . . .	26
Questions à MOURAD Coordinateur d’une antenne ANGEM . . . . .	27
<b>FICHES PRATIQUES</b>	
ANEM, Agence Nationale de l’Emploi . . . . .	30
ANGEM, Agence Nationale de Gestion du Microcrédit . . . . .	34
Fiche banque Crédit ANGEM . . . . .	36
ANSEJ, Agence Nationale de Soutien à l’Emploi des Jeunes . . . . .	37
Fiche banque Crédit Micro entreprise ANSEJ . . . . .	39
CNAC, Caisse Nationale d’Assurance Chômage . . . . .	41
Fiche banque Crédit CNAC . . . . .	44
Un réseau de centres de formation professionnelle et d’apprentissage . . . . .	46
<b>GUIDE INTERNET</b>	
Les sites utiles . . . . .	50
Sources . . . . .	55
Liste des principaux organismes et acronymes . . . . .	56

## Pourquoi ce livre?

Extrait d'un atelier d'écriture de jeunes\*

Le silence règne comme un jour de deuil. La peur et le remord gagnent peu à peu les visages des voyageurs. Je me suis levé et les mots sont venus à moi : « *fuir ce monde cruel, repoussant, barbare tel était notre objectif, le rêve impossible de calme, de tranquillité, de franchise, d'amour mais tout cela n'est que le reflet de notre espoir de voir la race humaine changer, oui oui les amis! Les problèmes dont se plaint chacun de nous ne sont que le fruit et les répercussions des actes et des pensées des hommes, eux qui vouent corps et âme à dénigrer et à humilier l'autre.* »

Luxe, orgueil, avarice, gourmandise, paresse, colère, envie gagnent de plus en plus le cœur des gens ce qui explique cette situation désastreuse que vit notre monde, nous devons réagir, nous devons rallier et aider les derniers hommes qui connaissent encore le sens des mots amour et prospérité, les aider dans leur combat quotidien contre le mal, celui qui nous détruit peu à peu, qui était la seule lueur d'espoir qui nous reste encore, c'est à nous les jeunes d'aujourd'hui, les adultes de demain de devenir meilleur et de soulever ce fard d'eau qui nous a été confié par la destinée des hommes, celui de redonner ses couleurs au blason de la justice et de changer le monde pour un avenir meilleur.

Rentrons compagnons ! La route est toute tracée, sa sera certes une lutte dure et longue mais nous devons assumer cette responsabilité pour des jours meilleurs et un avenir stable et prospère pour notre descendance.

Mon discours fini, j'observe les regards des autres leurs yeux larmoyants semblent accepter ma décision. Mes paroles semblent les éclairer, apporter une lumière à leurs cœurs incertains.

---

**Tarek**

Et voilà, je suis seule ! Je voulais être seule parce que je suis d'un pays où seuls les gens qui ont le pouvoir peuvent s'exprimer. Je commence à regretter ma famille et mes amis me manquent. Là, toute seule, je me sens perdue. Il n'y a personne à qui je peux parler, lui dire ce que je ressens en toute sécurité car j'ai appris qu'il ne faut faire confiance à personne, que les amis, dans notre monde, il n'y en a plus, il ne reste que les hypocrites. Là-bas au moins, il y avait ma mère qui m'écoutait et me donnait des conseils.

Les gens se compliquent la vie, quand tu es là, ils sont gentils et quand tu pars, ils commencent à parler de toi et ils deviennent agressifs. Cela serait plus simple d'être droit, de dire à la personne que tu n'aimes pas : « *Je ne t'aime pas* » mais si tu dis cela, tout le monde te regarde avec haine et ils disent que tu es méchante. Je n'ai pas compris : quand tu es droite, tu es agressive et quand tu es hypocrite, tu es gentille.

C'est cette injustice qui m'a poussée à fuir ma réalité.

---

**Amira**

---

\* Atelier encadré par Mme Leïla Hamoutène

## Introduction

Le processus d'insertion professionnelle est pour beaucoup un véritable parcours du combattant. Trouver un emploi, choisir et accéder à une formation, monter une activité, une micro-entreprise, ou tout simplement exercer son métier selon ses qualifications et ses diplômes... Des tâches souvent difficiles à mettre en œuvre dans une Algérie en chantier, où l'économie de marché côtoie une lourde bureaucratie et des politiques innovantes en matière d'emploi qui ont beaucoup de mal à se concrétiser sur le terrain.

Le marché de l'intermédiation - les intermédiaires entre employé et employeur - en est encore à ses débuts. La principale agence publique de l'emploi, l'ANEM, offre des prestations insuffisantes qui ne répondent pas aux attentes des nouveaux diplômés comme de tout demandeur d'emploi. Face à cet organisme encore jeune et sans moyens, une multitude d'agences privées offre un éventail d'annonces sur Internet en partenariat avec des entreprises et donne l'exemple en matière d'efficacité. Les dispositifs de microcrédit ont à peine dix ans d'existence et souhaitent répondre au chômage par l'économie. Ils sont peu accessibles en raison de délais de traitement trop lourds, et de manque d'accompagnement. Ils obéissent à une logique de distribution qui ne favorise pas l'esprit d'entreprise et de création et renforcent la perception des bénéficiaires qui pensent que l'argent de l'Etat leur est dû sans obligation de remboursement.

Si l'insertion professionnelle est l'affaire de tous : chômeurs, jeunes, structures d'insertion, entreprises, établissements d'enseignements, institutionnels et associations, elle est avant tout une question d'information en direction des demandeurs d'emploi. Et trouver cette information relève souvent du défi face à une panoplie de dispositifs complexes, à une multitude d'organismes chargés de l'insertion professionnelle et de la création d'emplois ou d'activités et à une communication souvent défailante ou inadaptée.

Le CISP et l'ANEJ, en élaborant ce petit guide, ont voulu explorer ces mécanismes et organismes afin de les rendre plus visibles, mais surtout plus accessibles. Cet ouvrage n'a pas la prétention d'être exhaustif, mais il souhaite avant tout répondre de façon la plus simple à la préoccupation majeure des demandeurs d'emploi, des jeunes en difficultés, qu'ils soient diplômés ou pas : quelles solutions sont proposées, quels organismes contacter, comment procéder, quelles sont les difficultés à contourner pour monter un projet, trouver du travail ou une formation pour sortir de la spirale du chômage.

Ce guide énumère les principaux mécanismes d'aide à l'insertion, au montage de projets et à la recherche d'emploi avec 3 entrées principales. D'abord en faisant parler de jeunes promoteurs qui ont eu accès aux organismes de micro crédit et aux établissements de formation professionnelle ou à des accompagnateurs de ces organismes. Ce sont des exemples de réussite ou de difficultés rencontrées par les jeunes chômeurs sur le terrain, avec des témoignages et des exemples de parcours qui offrent des pistes de travail à partir d'expériences vécues.

Ensuite avec une série de fiches descriptives sur les différents organismes et dispositifs chargés de l'emploi, de l'insertion sociale, du microcrédit, de la formation. Les démarches sont expliquées et détaillées, avec des commentaires et des pistes de réflexion. Cette partie énumère le fonctionnement et les dispositifs de l'ANEM, l'ANGEM, l'ANSEJ et la CNAC, mais donne aussi un éclairage sur les nouveaux dispositifs d'aide à l'emploi et des aides de l'Etat et propose des clés et des pistes pour comprendre la formation professionnelle. Enfin, l'Internet étant devenu un outil indispensable dans le domaine, la troisième entrée propose un petit guide de l'insertion sur Internet, avec des liens commentés vers une trentaine de sites utiles des organismes publics ou privés d'insertion, de formation, de recherche d'emploi.



# ENTRETIENS



## « *L'insertion sociale, c'est multiplier les opportunités...* » point de vue de SANDRO DE LUCA

Responsable du CISP pour les projets en Afrique

Le CISP, Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli, ou Comité International pour le Développement des Peuples est une organisation non gouvernementale née en 1982 et dont le siège est en Italie. Elle opère dans le domaine de la coopération internationale et de la lutte contre l'exclusion sociale et a une longue présence en Algérie.

- Il existe divers mécanismes ambitieux d'insertion socio-économiques des jeunes, qui ont été mis en place au début des années 90 en Algérie. Mais ils ne sont pas toujours efficaces et débouchent parfois sur des situations d'échec. Le CISP a travaillé sur ces questions dans de nombreux pays. Peut-on dire que ces mécanismes sont encore récents, qu'ils nécessitent d'être mûris, voire adaptés ?

La mise en place de ce genre de mécanismes est toujours une question complexe. Il y a une quantité d'échecs dans différents pays, et ce n'est pas simple. Il faut percevoir la nécessité de faire des mises à jours et des recadrages pour trouver les solutions les plus adaptées et les plus efficaces. Même dans notre expérience, je considère que les situations les plus intéressantes et les plus efficaces sont celles où nous avons fait un parcours d'adaptation des instruments d'insertion. Peut-être en écartant des mécanismes que nous avons envisagés dès le début et qui n'étaient adaptés à la situation locale. Ou mieux encore, en utilisant toutes les opportunités et les possibilités que l'on n'avait pas perçues dans le contexte local ou nous travaillons.

Par ailleurs, la difficulté réside parfois dans la conception des instruments mis à disposition des jeunes par les autorités publiques, c'est une expérience que nous avons vécue dans plusieurs pays. Ils ne sont pas complètement organisés de manière à faciliter le contact, le dialogue, la compréhension des besoins auxquels ils devraient répondre. Ils ne sont pas mis à disposition de manière effective. Théoriquement c'est comme le crédit. Il peut exister dans un lieu donné la possibilité d'accéder à un crédit, mais pour les paysans qui sont dans un lieu isolé par exemple, la distance va jouer un rôle ; il peut être difficile d'aller dans une grande ville, d'aller dans un grand bâtiment d'une banque, ou de trouver simplement un interlocuteur.

Dans ces cas là, il est important de fonctionner comme « facilitateur ». Il s'agit de mettre à disposition les informations, mais aussi d'accompagner les personnes dans l'accès à ces types de mécanismes, les orienter, les encadrer et quelquefois leur faire comprendre le fonctionnement de ces mesures pour éviter les erreurs, ou éviter par exemple des excès d'ambition qui peuvent mettre en risque la viabilité ou la pérennité du projet de vie. Il faut identifier et essayer des alternatives possibles, et les mettre en opposition, ce qui signifie identifier les valeurs stratégiques de l'information. On peut concevoir les instruments les plus efficaces ou les plus sophistiqués, mais dans tous les cas un manque d'information ne permettra un accès réel et effectif aux personnes qui en ont besoin.

- **Le CISP a travaillé également sur les mécanismes du microcrédit. Pensez-vous que ce soit une réponse aux problèmes d'insertion et aux difficultés socio-économiques ? En Algérie ces mécanismes n'ont pas complètement fonctionné. Beaucoup de jeunes considèrent que c'est un droit, et parfois même refusent de rembourser, d'autres tombent dans le piège du surendettement.**

Le microcrédit est souvent utilisé comme un mot magique pour résoudre tous les problèmes. Souvent quand on ne sait pas quelle solution apporter à une situation difficile, on a recours au microcrédit. Il y a toute une école de pensée qui soutient qu'il existe un droit au microcrédit, personnellement je préfère parler d'un droit aux opportunités. Cela peut-être un instrument efficace, mais il ne faut pas le considérer comme une réponse suffisante.

Par ailleurs, et je fais référence à une expérience large dans d'autres pays, souvent quand la relation est claire entre l'institution de prêt et le jeune, ça fonctionne. Mais si les jeunes perçoivent qu'il n'y a pas un réel intérêt de l'institution à se faire rembourser, ou que l'institution ne croit pas réellement en son projet d'entreprise, ça ne fonctionne pas. Accorder un prêt sans porter suffisamment d'attention au projet, avec un soutien insuffisant, sans le suivi nécessaire peut aboutir avec un message qui passe aux jeunes : c'est que l'argent est distribué, sans un réel intérêt de l'institution pour la réalisation effective du projet. C'est plutôt une manière d'enrayer le mécontentement social plutôt qu'un intérêt réel et un investissement sur les jeunes.

Pour le surendettement, je disais que le microcrédit n'est pas un mot magique : cela implique théoriquement la nécessité de restituer le montant, sans créer un endettement. Il faut le manager de manière très correcte et par ailleurs identifier un montant qui ne soit pas excessif pour le demandeur. En général, il y a tendance à demander trop d'argent pour les aides d'urgence. En plus ce n'est qu'un instrument, à côté d'autres instruments comme la formation, le suivi, l'encadrement, etc.... Nous travaillons sur le microcrédit et le soutien à la micro-entreprise dans d'autres pays. Les expériences les plus efficaces sont celles où nous avons un système de soutien à la micro-entreprise, et le microcrédit et l'une des possibilités qui existe. La personne qui a recours à ces possibilités n'a peut-être pas besoin de fonds, d'un crédit ou de s'endetter, mais plutôt un besoin d'être accompagné dans les investigations des hypothèses de travail.

- **Ces mécanismes, comme la formation professionnelle peuvent-ils répondre à la question des harragas?**

Je pense qu'aucun instrument à lui seul ne peut suffire. Il faut toujours concevoir un système intégré dans lequel la proposition est organisée selon les besoins de la personne. Ce ne sont pas les besoins de la personne qui doivent s'adapter aux mécanismes des pouvoirs publics. Offrir un microcrédit peut ne pas répondre aux besoins précis du demandeur. Des besoins qui peuvent être divers : accompagnement, identification des idées ou peut-être un contact avec les institutions. Peut-être simplement qu'un petit entrepreneur, très énergique, mais modeste aurait besoin d'être mis en relation avec d'autres entreprises, plus solides, qui lui offriraient des opportunités de monter des projets plus importants, d'être sous-traitant de travaux plus importants, c'est peut-être ce soutien dont il a besoin.

Sur la question des harragas, ce n'est pas un mécanisme de cause à effet. Je ne pense pas qu'il faille concevoir ça comme un mécanisme ou lancer le message que ce type d'intervention est censé prévenir le phénomène des harragas. Il faut travailler sur la question en multipliant les opportunités en direction des jeunes. C'est une question importante dans plusieurs sociétés. Cela signifie faire un investissement sur son propre futur, et par ailleurs favoriser une réelle cohésion sociale : essayer de créer des mécanismes d'inclusion sociale, plutôt que de création des couches marginalisées, ou de populations qui n'ont pas d'espoir, ou n'ont pas accès à des opportunités, à des droits. Il faut donner la possibilité aux jeunes de choisir la meilleure façon de répondre à ses propres besoins, telle qu'il la perçoit, pour améliorer ses conditions et se développer. Le message de ne pas émigrer n'est pas suffisant, il doit y avoir un investissement mental, culturel dans les jeunes: on doit favoriser l'existence de cette diversité d'opportunités pour les jeunes et alors leur laisser le choix. Je parle en fonction de notre expérience : essayer d'orienter vers une seule solution ou bloquer une autre solution possible comme celle de la migration des jeunes, c'est inefficace.

## « Les jeunes demandeurs d'emploi ont besoin de soutien et d'interlocuteurs... »

par ALI SAHEL

Président de l'Association Nationale des Echanges entre Jeunes (ANEJ) :

L'ANEJ, Association Nationale des Echanges de Jeunes est l'une des premières associations qui a vu le jour après l'ouverture démocratique des années 90.

Elle revendique 5000 membres et travaille dans des actions de proximité en direction des jeunes.

- Quel regard portez-vous sur les dispositifs d'aide à l'insertion des jeunes ?

Le dispositif qui a été mis en place par le gouvernement répond réellement aux besoins des jeunes au plan théorique et par toutes les mesures d'accompagnement.

Mais ce qui pose problème c'est l'accès à l'information elle-même et la facilitation au niveau des différents guichets qui sont tenus d'assister les jeunes dans la réalisation de leurs projets... Les jeunes demandeurs d'emploi ou les promoteurs ont besoin de plus de soutien et surtout d'interlocuteurs...

- Sur le terrain, les jeunes demandeurs d'emploi trouvent beaucoup de difficultés...

A mon avis, on développe des politiques contradictoires : un discours qui va vers les jeunes pour les sensibiliser afin qu'ils se prennent en charge, mais il y a des lacunes notamment sur la qualité du personnel, et dans la manière d'approcher la question. Et il y a un phénomène important, c'est celui du « piston ». Ça décourage les jeunes. Au début du lancement des dispositifs, on l'a vu sur le terrain, ceux qui ont bénéficié de projets sont ceux qui ont été favorisés, qui avaient des relations. Ça a débouché sur une forte spéculation. Les gens ont aussi choisi des secteurs de rente, ou on peut gagner de l'argent très vite sans créer de plus-value. Il faut revoir le dispositif par rapport à son impact, pas sur la forme technique. Il faut développer l'idée que créer son entreprise c'est créer sa propre vie, c'est contribuer au PIB, au développement, et surtout que ce soit accessible à tous.

- Mais ces dispositifs mobilisent des ressources importantes pour lutter contre le chômage

Oui mais il y a des lourdeurs bureaucratiques qui découragent les jeunes et puis les banques posent problème. On parle de réformer le système bancaire, mais à ce jour, rien n'a changé, c'est à ce niveau là que ça devient un parcours du combattant. Il faut avoir des affinités, des relations pour appuyer un dossier. Je ne dis pas qu'il n'y a pas une réelle volonté des pouvoirs publics de trouver des solutions, mais les banques bloquent souvent les dossiers. D'un autre côté, il y a un problème d'information : on doit développer une culture d'entrepreneuriat. Il y a aujourd'hui une image de corruption généralisée, à tous les niveaux. Certains ne veulent pas rembourser leur crédit, mais c'est l'argent du contribuable et celui du trésor public, ça ne peut plus fonctionner comme ça.

- **Les jeunes demandeurs d'emploi sont souvent désemparés, ils ne savent pas à qui s'adresser...**

C'est au niveau local qu'il faut travailler, au niveau des communes par exemple, ils doivent être responsables de la mise en œuvre du dispositif sur le terrain. Les jeunes n'ont aucune attache avec aucune institution, on ne peut pas tout pas décider d'en haut. Les mairies et les wilayas devraient avoir l'entière responsabilité du dispositif. Mais elles sont dépassées. On le voit au niveau des communes, le personnel n'est pas qualifié, les mairies n'ont pas de prérogatives et il n'y a pas d'accompagnement. La mairie doit être partie prenante du dispositif, c'est elle qui fait le lien avec le citoyen.

- **Les postes en pré-emploi ont permis à de jeunes universitaires d'entrer dans le monde du travail...**

Oui mais avec des bas salaires, et même pour les universitaires, c'est insensé. Et ça reste des emplois précaires. Les gens qui ont un contrat de pré-emploi devraient avoir la priorité à l'embauche par exemple. Lorsqu'il y a un poste budgétaire pour un emploi, ils n'ont pas le droit de se présenter au concours car ils ont déjà bénéficié du dispositif d'aide. Ils se retrouvent à la rue, même s'ils ont acquis une expérience. Les milliers d'emplois créés sont précaires. Et en plus il y a un déficit de gens formés. Aujourd'hui on devrait généraliser la formation à la carte en fonction des besoins économiques, et il faut que ces jeunes aient une garantie d'avoir des débouchés, il faut faire des projections pour une gestion des grands projets dans ce sens.

# PORTRAITS

MAIS QUI SONT CES JEUNES ?

Quelques portraits pour mieux comprendre

## SAMIR, un promoteur plein d'ambitions

**Formé en entreprise, Samir a monté un dossier de crédit pour une société d'électricité générale.**

**Il espère décrocher des chantiers très vite et profiter du manque d'entreprises sur le terrain.**

Samir a tout juste 27 ans. Pourtant il parle déjà de gros projets et rêve de devenir un entrepreneur qui croule sous les chantiers. Electromécanicien de formation, Samir a quitté l'école en fin de cycle moyen, en 9e année. Grâce à son père qui a longtemps travaillé dans une importante entreprise de boulonnerie, la BCR, il a pu y décrocher un stage d'apprentissage de deux ans, en 2003. (Certaines entreprises recrutent des apprentis dans le cadre de la formation professionnelle, voir CFFA). Son père est aujourd'hui à la retraite, et son frère aîné, tourneur de profession, a monté un atelier d'usinage de pièces industrielles grâce au dispositif de crédit de l'Agence de soutien à l'emploi des jeunes, l'ANSEJ. Son affaire tourne bien, et il emploie maintenant plusieurs personnes.

À la fin de sa formation d'électromécanique, en 2005, Samir a décidé de tenter sa chance et de faire une demande auprès de l'ANSEJ, comme son frère aîné. Mais à cette période, il fallait être déchargé des obligations du service militaire pour prétendre à un crédit ou même à un emploi. Il a donc abandonné son projet jusqu'à l'obtention de sa carte de dispense : « *J'ai alors été recruté à la BCR dans mon métier, mais pour un contrat de 6 mois seulement, avec un salaire correct de 21 000 DA. On travaillait sur l'entretien et la réparation de machines industrielles.* »

Durant cette période d'emploi, il a commencé à prospecter et à se renseigner sur les possibilités de monter sa propre affaire : « *Mon métier est vaste et je pensais monter une petite entreprise de travaux d'électricité générale. C'est un domaine qui marche bien, et il y a très peu d'entreprises privées dans le domaine.* » À l'ANSEJ, il a été reçu par un conseiller et d'un coup les choses sont allées très vite. Il a pris quelques semaines pour constituer son dossier et sa demande de crédit. Un mois plus tard il recevait l'attestation d'éligibilité pour son projet.

« *Je suis alors passé à l'étape des banques, se souvient Samir, ça a été l'étape la plus difficile. Dans certaines agences on nous expliquait qu'ils avaient trop de dossiers par exemple. Dans d'autres on me demandait de revenir. Bref, je tournais en rond et c'était démotivant.* » Pour le montage financier, Samir a prévu un investissement de 1.2 millions de DA. Avec du matériel lourd, des groupes électrogènes, des girafes, des échelles métalliques. Il pense que c'est ce qui a fait peur aux banquiers. Finalement, après avoir insisté auprès de plusieurs agences, son dossier a été déposé à Tizi-Ouzou.

Par la suite Samir a dû se débattre pour trouver un contrat de location en bonne et due forme. C'est la principale difficulté lors du montage de projet. En général, les propriétaires ne font pas de promesses de locations, ils souhaitent être payés comptant. Samir a sollicité l'aide d'une association de jeunes et il a finalement trouvé un arrangement pour un petit garage, moyennant 10.000 DA.

Il est ensuite passé au montage du dossier administratif : registre de commerce, facture proforma, certificat d'existence aux impôts, et il a déposé 12 000 DA au fonds de garantie de l'agence. Durant tout son parcours, il a dû déboursier 140 000 DA en apport personnel. Une partie de ses économies et d'aides de sa famille. Pour le reste, c'est allé relativement vite. Il a fourni les documents à l'agence qui a élaboré un cahier des charges avec un plan financier et les échelonnements de son crédit, le descriptif du projet, les frais engagés, le remboursement du véhicule, les factures proforma.

Samir pense qu'à la fin juillet 2009, il pourra récupérer ses chèques de 1.7 millions de DA, et commander son matériel et son véhicule : *« Si tout va bien, je vais commencer mon premier chantier à la fin août, pendant le ramadan. Je connais beaucoup d'entrepreneurs qui sont dépassés et qui cherchent des sous-traitants. Ce sera un bon début pour moi. Un ami m'a fait des propositions intéressantes. Avec du matériel, on peut démarre très vite, et il va y avoir beaucoup de travail. Je pense installer des sondes électriques pour des immeubles, et j'aimerais m'attaquer à l'éclairage public. J'ai déjà une idée pour engager deux ouvriers, dont l'un est technicien supérieur. Il faut juste que je démarre... »*

## HAKIM et KHELLAF, un tandem père et fils

**Un ancien ouvrier spécialisé en mécanique générale a formé son fils Hakim dans le domaine. Avec un petit crédit contracté avec le soutien de l'ANGEM, le jeune apprenti a ouvert un atelier de reproduction de clés (clé minute) qui commence à faire des bénéfiques.**

Khellaf a 52 ans. Ce père de famille tranquille a consacré sa vie à la mécanique générale. Après un CAP obtenu au Centre de formation professionnelle pour adultes de Ben Aknoun en 1972, il a travaillé dans de nombreuses entreprises,

qu'elles soient privées ou publiques, comme tourneur-fraiseur, mécanicien industriel, dans l'usinage de pièces ou la réparation de pompes hydrauliques. Après 35 ans de travail, il touchait en fin de carrière 20 000 DA. Un salaire qu'il estime trop bas pour ses compétences.

Khellaf est père de 3 enfants. Une jeune femme licenciée en interprétariat et qui est au chômage malgré les dizaines de CV qu'elle envoie partout depuis des mois. Le plus jeune à 14 ans, et Hakim, l'aîné qu'il a formé, 22 ans : *« Hakim a étudié jusqu'en 9ème année, mais il n'a pas réussi dans ses études. Moi je voulais monter une petite affaire. Alors je l'ai formé, je voulais l'aider et qu'il ait quelque chose, et je l'ai soutenu pour monter un petit projet de « clé-minute ». Je lui ai appris les bases du métier. On a cherché des formations, sans succès, alors j'ai été le formateur ».*

Après avoir entendu parler des dispositifs de crédit, Khellaf a opté pour l'ANGEM, par prudence. L'ANSEJ étant un crédit lourd à rembourser. Et le plus important était de lancer une activité rapidement sans trop de tracas : *« J'ai pensé l'aider à lancer cette activité, à le soutenir un peu financièrement, à le former et à le soutenir pour le montage du dossier. C'était le plus difficile, toute une paperasse. Mais on y est arrivés. »* Les rôles sont partagés : au père donc les démarches administratives et la « paperasse », au fils la gestion de la boutique.

Le père a choisi deux petites machines universelles de reproduction de clés, l'une pour clés plates, l'autre pour les modèles à points. L'accompagnateur les a soutenus dans l'élaboration de la facture proforma et les a orientés pour les fournisseurs : « Nous avons prévu une petite quantité de matière première, les clés, c'est disponible. On a prévu d'acheter au fur et à mesure pour ne pas alourdir nos frais... »

Le dossier a été déposé à l'agence au début de l'année 2005. En septembre le dossier était validé et l'accord bancaire obtenu. Khellaf a du déboursier ses économies, 240 000 DA pour la location d'un petit local, payable deux ans d'avance. Le tout avec un contrat de location et un acte d'huissier. Des documents incontournables pour obtenir le feu vert de la banque. Et il aura fallu plusieurs mois pour trouver la future boutique, dans un coin passant d'une cité à Bab Ezzouar. L'activité a été lancée en septembre et Hakim a été formé sur les deux machines universelles. Six mois plus tard, les premiers remboursements, à raison de 24 000 DA par trimestre et en mai 2009, le père et le fils tiennent les échéances

La boutique tourne, mais avec des petits moyens: « *On ne tient pas vraiment une comptabilité, dès qu'on a un peu de liquidités on achète le petit matériel, les clés, etc. Mais ce n'est pas suffisant, c'est un petit chiffre d'affaires et des revenus modestes. Il faudrait s'agrandir, maintenant ce métier évolue, il y a des clés plus sophistiquées, il y a des clés de voitures, avec un système de puce électronique, des systèmes d'alarme, mais pour travailler dans ce domaine, les machines sont plus chères, et il faudrait un nouvel investissement...* »

Normalement en 2010 ils auront fini de payer le crédit. Les projets ? Faire un nouveau crédit. Par exemple une machine pour copier les clés à puces. Elle coûte près de 400 000 DA, mais avec l'avantage d'un amortissement rapide, ce genre de service étant demandé et très rentable. Pour Khellaf, les conditions sont réunies : la boutique est dans un quartier populaire, il y a du passage, il y a les universités et des clients potentiels. « *C'est un créneau qui demande un minimum d'investissement. Ce domaine est vaste on est au premier niveau, avec des clés à 50 DA. Mais il y a d'autres niveaux, des nouveaux modèles, des clés cryptées. Je suis sur que ça peut marcher...* »

Pour Khellaf, le crédit de 400 000 DA est limité: « *Il faudrait revoir cette fourchette, on ne peut pas avancer. Il y a des activités ou c'est suffisant, mais d'autres ou on est coincé, on arrive juste à s'en sortir, et il faut du temps....* »

## RABIA, un montage financier complexe

A 42 ans, Rabia, diplômée en hygiène et sécurité a monté sa petite entreprise de nettoyage avec le soutien de l'ANGEM. En mois d'un an, avec un montage financier complexe et un apport personnel important, elle multiplie les contrats dans un domaine porteur où la concurrence est rare.

Rabia a 42 ans. Cette jeune femme active a une formation de technicien supérieur en « hygiène et sécurité » qu'elle a suivie au sein d'un institut de formation professionnelle (INFSP) avec un niveau de terminale. Son

métier est de résoudre les problèmes liés aux normes de sécurité, aux évacuations et conduites d'eaux potables et usées, de l'environnement et de l'hygiène. Elle a obtenu son diplôme en 1992 après 30 mois de formation et a enchaîné sur 3 stages pratiques au sein de centres de formations. Pendant 18 mois, elle s'est occupée de maintenance et d'entretien sans rémunération : taille du gazon, nettoyage de canalisations... Cette période lui a apporté une solide expérience dans son domaine. Elle a abandonné la vie active en 1994 pour se consacrer à ses deux garçons.

En 2008, elle décide, avec le soutien actif de son mari, qui a une petite entreprise de réparation d'outillage, de se lancer dans le domaine. L'idée lui est venue en voyant l'état de délabrement et le manque d'entretien de sa petite cité avec des problèmes domestiques à longueur de journée. Rabia ne pouvant pas prétendre à un crédit de l'ANSEJ à cause de son âge, elle a dû se rabattre sur le microcrédit de l'ANGEM. En 4 mois, le dossier était monté et bouclé.

N'ayant aucune formation commerciale, elle a été accompagnée dans le domaine par l'agence : « *Ils nous ont donné des orientations administratives et financières, notamment sur la gestion du crédit, des dépenses et des revenus de l'entreprise, mais aussi l'élaboration du cahier des charges.* » Son mari, lui se plaint des lenteurs bureaucratiques : « *Il y a encore des freins administratifs, il faut être armé de patience. Il y a beaucoup de « paperasse » et les dossiers sont lourds, il faut y aller maintes fois pour régler un détail, et il ne faut avoir que ça à faire, même s'ils sont de bonne volonté...* »

Rabia a déposé elle-même son dossier à la banque. Pour l'étude du marché, elle a eu une idée simple et astucieuse : elle a consulté les offres des concurrents, a demandé des devis et récupéré de la documentation. Son mari a également participé au montage du projet. Habitué au fonctionnement des entreprises publiques, il a multiplié les offres de services en direction d'organismes publics. Certaines entreprises ont répondu immédiatement qu'elles étaient intéressées dans des domaines comme le désherbage, le nettoyage ou l'assainissement. Elle a alors établi un plan de charge pour répondre aux demandes.

Autre astuce, elle a immédiatement contacté des centres de formation dans sa filière pour recruter des jeunes diplômés, sans passer par l'Agence pour l'emploi, l'ANEM : « *Pour être honnête, on a consulté l'ANEM, ils n'ont pas répondu 14 mois plus tard, et les clients n'attendent pas. Il y a des lourdeurs administratives énormes.* »

En quelques semaines, la société a recruté des employés et pris un premier chantier. Un gros marché de 800 000 DA, le nettoyage de la cité universitaire de Ben Aknoun . Le client exigeait des diplômés et des compétences. En une année le carnet de commandes est suffisant et Rabia emploie jusqu'à 18 techniciens sur ses chantiers en contrats d'une année renouvelable. Ses techniciens, qu'elle dirige sur le terrain sont rémunérés 35 000 DA, un salaire « motivant » pour un premier emploi.

Le crédit ANGEM a couvert l'achat d'une partie du matériel technique : un aspirateur industriel, une tondeuse à gazon, une pompe d'aspiration d'eaux usées et des échelles. Rabia a fait appel à son mari et à sa famille pour un prêt qui lui a permis d'acheter une camionnette et de louer un petit 2 pièces pour ses bureaux. Coût de l'emprunt : plus d'un million de dinars. Rabia Net a en quelques mois raflé plusieurs marchés : l'hôpital

de Ben Aknoun, la cité universitaire de Bab Ezzouar et 3 chantiers sont en attente : « A ce train là, à partir de la fin d'année, l'entreprise va recruter pour renforcer l'équipe et assurer les chantiers.

Avec ces rentrées, la société rembourse son crédit, le prêt familial, ainsi qu'un fournisseur qui a consenti un crédit matériel pour des flexibles et une pompe à produits désinfectants, 700 et 500 000 dinars. Du matériel supplémentaire a été acquis : des palans avec moteurs pour nettoyer les façades d'immeubles, vidage de caniveaux et caves, une pompe pour vider les caves et les caniveaux.

La société a demandé un crédit de plus de 1 million DA à une banque privée pour se maintenir à flots : « *Ils ont été plus sensibles que les banques publiques. Actuellement, on a demandé un crédit de près de 50 % de nos bons de commande, ils nous assistent dans le montage, ils suivent, ils sont rapides, même si les taux sont élevés autour de 10%, mais ça fait tourner l'entreprise.* » Du côté des banques publiques, la gestion est trop lourde : « *Il faut une année pour monter un dossier, c'est impossible. On nous demande le bilan des 3 dernières années alors que nous avons à peine quelques mois d'existence, et on nous demande de revenir...* »

Rabia Net a entamé ses premiers remboursements : deux trimestres de l'ANGEM et un premier remboursement à la banque, soit près de 60 000 DA: « *C'est un bon début pour une « année expérimentale » et nos comptes sont équilibrés...* »

## AMINE, une double formation professionnelle

**Amine a débuté son parcours par une formation de plombier en centre de formation professionnelle avant d'enchaîner sur un brevet de technicien supérieur en « froid et climatisation ». Il a préparé un dossier d'investissement auprès de l'ANGEM et a obtenu le feu vert pour un crédit. Son projet ? Un bureau d'études et de réalisations en climatisation.**

Toujours souriant, Amine, 27 ans, à de la suite dans les idées. Il y a juste quatre ans, il se préparait à une carrière d'artisan plombier, il rêve aujourd'hui de monter son entreprise après avoir bouclé une formation de technicien supérieur.

Amine a commencé son parcours

de recherche d'emploi en 2005. Il avait alors 23 ans. Dans sa famille, seule sa sœur aînée a passé le bac, et elle est aujourd'hui enseignante. Deux de ses frères sont employés dans des entreprises privées, et l'aîné tient une « table » au marché.

Le père d'Amine, ancien conducteur d'engins sur des chantiers, l'a encouragé à se former. Avec un niveau de 9ème année, et après avoir passé un concours, il s'est engagé dans une formation de plomberie en Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) pour 18 mois. Il a appris les ficelles du métier, avec deux formateurs, l'un pour la pratique et l'autre pour la théorie. Faire une installation de gaz, couder des tuyaux, brancher des conduites d'eau... « *Beaucoup de théorie, pas assez de pratique en chantier* » explique Amine. Et lorsqu'il décroche un stage pratique de 45 jours dans la grande entreprise de boulonnerie la BCR, ce sera encore une déception. Un peu de bricolage, un stage « pour la forme » et pour avoir des points...

A sa sortie de stage, et malgré son CAP en poche, Amine ne trouve pas d'emploi. La majorité des entreprises exigent de 2 à 5 ans d'expérience. Alors il choisit de poursuivre sa formation. Grâce à son diplôme, et à un concours réussi, il entre dans un institut qui forme des techniciens supérieurs, spécialité « froid et climatisation » à l'INSFP de Beaulieu, à El Harrach. A l'institut, comme il dit, les études sont plus longues : 3 années, avec toujours beaucoup de théorie. Mais il a appris des choses nouvelles, les grosses installations, les pompes à chaleur... « *Et l'institut travaille avec l'université de Bab Ezzouar* » dit-il avec une pointe de fierté. Le matériel d'apprentissage était sophistiqué, mais les enseignants n'avaient pas encore été formés, alors ils n'ont pas pu l'utiliser.

Durant sa formation, Amine a entendu parler par hasard d'un dispositif d'aide aux jeunes, avec un crédit possible de 40 millions de centimes. C'est le dispositif de l'ANGEM, l'Agence nationale de gestion du microcrédit. Il décide alors de monter un dossier en parallèle de sa formation. Il rencontre un encadreur de l'agence, établit une facture proforma pour détailler le matériel dont il aurait besoin pour débiter et dépose sa demande de crédit.

Au même moment il décroche un stage pratique de 6 mois dans une grosse boîte, la Socothyd, spécialisée dans les produits pharmaceutiques. Il a travaillé dans l'équipe de maintenance, mais les interventions étaient rares. Il fait son mémoire de fin de stage sur la mise aux normes d'un hangar de stockage de la société avec un bon encadreur. On lui promet alors qu'il serait contacté pour du travail. Mais il n'y a pas eu de suites.

Avec son diplôme en poche, en février 2009, Amine multiplie les demandes d'embauche et les CV : l'hôtel Sheraton à Alger, l'entreprise ENAFROID, le groupe Samsung, Hamoud Boualem, Cevital. Il fait le tour des grandes boîtes. Il n'a pas reçu une seule réponse malgré le dispositif de Contrat pré-emploi, qui, pour 8000 DA, permet à une entreprise de recruter un jeune diplômé aux frais de l'Etat. Il s'est inscrit au bureau de main d'œuvre (ANEM) pour obtenir sa « carte bleue » de demandeur d'emploi. Il est un peu sceptique pour le crédit ANGEM, mais il a la surprise d'apprendre, en se présentant à l'antenne locale de l'organisme, que son dossier a été retenu.

Pour lui, les portes du travail vont s'ouvrir. Avec le crédit - 370 000 DA – il a prévu le matériel de base pour commencer un chantier : un poste à souder, un chalumeau, une cintrreuse, une tronçonneuse, une caisse à outils, un casque.

Le dossier est presque bouclé. Ce qui a le plus tardé ce sont les attestations des assurances et de la sécurité sociale, près d'un mois, avant d'avoir l'accord bancaire : « *Avec eux, il faut activer* » explique Amine « *sinon, on peut monter le dossier final en deux semaines* ». Mais le projet prendra plusieurs mois avant d'être accepté par la banque : « *On m'a raconté pendant six mois qu'il n'y avait pas de directeur à la BNA* ». Alors en tout et pour tout, son dossier a mis deux ans avant d'être accepté : « *le plus dur dans le montage du dossier, raconte Amine, ça peut être l'extrait de rôle pour ceux qui ont un registre de commerce, ça traîne, c'est la bureaucratie. Pour le reste, le dossier n'est pas un obstacle, il faut être patient et courir. Je connais une dizaine de personnes qui ont demandé un crédit ANGEM, c'est en général un an de délai avant de commencer réellement...* »

Amine réfléchit sérieusement à ses projets. Il aimerait monter une entreprise. Il regrette presque d'avoir postulé à l'ANGEM alors qu'il aurait pu débiter avec un capital plus important avec un crédit ANSEJ : « *Je n'ai pas prospecté, mais dès que je réceptionne le matériel, je vais travailler avec quelqu'un qui a de l'expérience. Le travail ne manque pas. Il faut faire de la pub, du bouche à oreille. Mais en attendant, je n'ai pas de ressources. J'installe un climatiseur de temps à autres. Mon père, après 40 ans de travail, touche juste 10 000 DA...* »

## DJAMEL, un parcours tenace

Djamel a vécu dans une région où la vie n'est pas facile. A Bordj Menaïel. Il n'y a pas beaucoup de travail. Le séisme de 2003 a fait des ravages et le terrorisme frappe toujours. Fils d'un émigré, cheminot de son métier qui est rentré en 1969, Djamel a eu un parcours en dents de scie. Il a fait mille et un boulots mais a réussi à décrocher une formation en chauffage central. Aujourd'hui il monte son entreprise après des années de galère et de maquis bureaucratique.

Djamel se souvient de sa première formation : secouriste. Il a quitté l'école en 9e année, alors quand on lui a proposé un stage de pompier volontaire international, il n'a pas raté l'occasion. Mais pendant son stage, il y a eu le séisme de Boumerdes, il s'est porté volontaire et a travaillé 8 mois comme bénévole à l'hôpital

de la ville, « fi sabil ellah ». Il raconte son histoire comme s'il y avait deux vies : avant et après le tremblement de terre. Une situation difficile, il se souvient qu'il n'y avait plus de provisions, que les routes étaient coupées. Un cauchemar.

En 2006, un ami lui propose de faire une formation en chauffage central, dans le centre de formation de la ville. Djamel est sans ressources, alors il se dit qu'il va acquérir un métier. Pendant 15 mois il apprend la profession et décroche un stage de 90 jours à la nouvelle Bibliothèque Nationale d'Alger, dans l'entretien des machines. A la sortie, il tente une embauche à l'hôtel Sofitel, sans succès. Alors il enchaîne les petits boulots. Deux ans comme garçon de café avec un salaire de 7000 DA, de quoi survivre, agent de sécurité, 12 000 DA, mais il a arrêté à cause du terrorisme et la crise en Kabylie. Trop risqué. Et puis il a été appelé sous les drapeaux. Deux années dans le sud, et une année de plus à Sétif puis Tindouf. A la fin de son service, en 2007, il travaille quelques mois dans un camping.

C'est à cette époque qu'il entend parler de l'ANSEJ. Un dispositif de soutien à l'emploi qui finance des projets avec des crédits importants : « *A l'époque on ne savait pas ce que c'était, il n'y avait pas d'informations, pas d'indications, pas d'accompagnateur, c'était le bouche à oreille. Les barbus disaient même que c'était «haram».* Pour l'histoire, j'en connais un qui disait ça et qui a monté une pizzeria avec un

*crédit ANSEJ ! La seule chose qui était compliquée, ça n'existe plus aujourd'hui, c'est qu'il fallait hypothéquer un bien pour obtenir le crédit... »*

Avec un ami, Djamel se lance dans le montage du dossier. Ils se lèvent à 4 heures du matin pour être aux portes de la wilaya avant tout le monde. Le manège dure des mois: « *Et à l'époque, le dispositif allait vite, mais les jeunes montaient des dossiers rien que pour avoir un véhicule. Après ils faisaient ce qu'ils voulaient avec, de la livraison, de la vente de légumes...* »

Djamel a monté son dossier en quelques mois, il a effectué toutes les démarches avec patience et ténacité : trouver un commerçant qui établisse une facture proforma, les assurances, l'extrait de rôle aux impôts, la sécurité sociale, les photocopies par dizaines... Il a fallu attendre que le dossier soit envoyé à Alger, attendre qu'il revienne. Un calvaire. Après il a fallu attendre le feu vert de la banque : « *Tout était prêt. On nous a dit qu'à la banque ça prendrait entre deux et trois mois. C'était en janvier. Ça a duré six mois de plus... On nous envoyait aux banques. Il fallait aller dans les grandes villes. J'ai mis 3 mois pour trouver une banque qui accepte mon dossier. Et j'ai encore attendu deux mois pour l'accord bancaire. Finalement l'été est arrivé et je suis allé travailler sur les plages, dans des colonies de vacances...* » Malgré l'accord de la banque, le projet a buté sur l'un des documents : le contrat de location d'un local. Personne ne fait de contrat sans être payé. Alors il a perdu 6 mois encore avant que son voisin lui loue un petit garage. Les autres demandaient trop « *Quand les gens savent que vous avez un crédit, ils sont malhonnêtes, ils veulent leur part* »

Il a fait une promesse de location à son voisin et a déboursé 3000 DA. Finalement il a du payer 20 000 DA pour conclure le contrat, l'huissier, le notaire. Il ne comprend pas : « *On nous impose d'avoir un local, je n'ai rien à stocker, ni chaudière ni rien. Je travaille en « roulant » avec mon véhicule et mon matériel. Je ne suis pas un industriel, je suis un artisan qui veut devenir entrepreneur!* »

Après deux années de tracasseries administratives et de porte à porte, Djamel a bouclé son projet. Il montre sa pochette dans laquelle il a rangé méticuleusement ses documents : cahiers des charges, proforma, attestation d'éligibilité, accord bancaires, assurances, contrats... Il a obtenu un crédit de 180 millions de centimes. Il a commandé une fourgonnette pour un peu plus de 100 millions. Le reste a servi à payer le matériel qui est chez lui et il veut commencer à travailler. Et ça ne lui fait pas peur. Il s'est renseigné, il connaît tous les rouages : « *Il faut que je continue avec la paperasse. Gager le véhicule et l'assurer. Faire mes comptes pour les remboursements. Il faut rembourser aussi mon père, tout le monde. Passer par le bureau de main d'œuvre pour trouver ou déclarer 4 ouvriers. Je suis capable, sinon je ne me serais pas engagé. J'ai déjà des plans. Il faut décrocher des chantiers, et ça ne manque pas, même s'il faut de la « maarifa, des connaissances, il y a le barrage de Bouira, le tunnel de Sétif, les stades de Tizi-Ouzou et de Bordj Menaiel... J'ai des contacts. On verra... ».*

Djamel a fait ses calculs. Si tout va bien, il va payer la banque et l'ANSEJ dans les temps. Et s'il décroche des bons il pourra rembourser à l'avance et même s'agrandir avec un autre crédit. Il sait que les huissiers pourront lui reprendre le matériel, la voiture si ça ne marche pas. Mais il n'est pas inquiet : « *Il y a du travail* ».

# INTERVIEWS



## Questions à WASSILA Accompagnatrice de l'ANGEM

- **Quels sont vos conseils pour aller vite dans le montage d'un dossier de microcrédit ?**

C'est très différent selon chaque promoteur. Il y a des activités où le promoteur peut rencontrer des difficultés, on l'oriente et on le conseille. Il y a des difficultés dans la conception et l'étude de marché, de la concurrence, des clients, de l'implantation du projet. Souvent les promoteurs ne savent pas ce qu'est une étude de marché, un concurrent ou un client. Ils arrivent avec des idées toutes faites et sont sûrs qu'ils vont réussir sans connaître le terrain. En général les chiffres et les résultats sont exagérés, on n'ouvre pas une pizzeria là où il y en a déjà deux...

- **Quelles sont les principales difficultés que rencontrent les promoteurs sur le terrain ?**

En général c'est le projet lui-même ! La réalité est bien plus dure sur le terrain, et certains n'arrivent pas à rembourser leur crédit. Il faut être réaliste. Il ne faut pas tricher sur ses qualifications, c'est un risque et c'est courant. Il faut un bagage minimum pour réussir. Un diplôme souvent ne suffit pas, la plupart des promoteurs n'ont jamais travaillé, n'ont aucune expérience. Au lancement du projet, notre but est clair : le promoteur travaille sur le projet, il le prépare, il teste le marché, cela contribue à diminuer les risques.

- **Le prêt non rémunéré de 30 000 DA est moins demandé que le crédit ANGEM ?**

Ce prêt concerne une majorité de femmes au foyer. Nous avons beaucoup de demandes et ça fonctionne bien. Les demandeurs peuvent obtenir plusieurs prêts en espèces, avec leur apport personnel de 3000 DA. Le tout est remboursable sur 15 mois avec un différé de 6 mois, et un paiement par trimestre. Dès que le remboursement est fait, elles peuvent demander un autre crédit sans problème. C'est un dossier simple, une photo, un extrait de naissance, une photocopie de la carte d'identité, une demande manuscrite, un diplôme ou une qualification. Une femme au foyer peut simplement faire une déclaration sur l'honneur pour sa qualification ou son savoir-faire.

- **Pourquoi les délais sont ils aussi longs ?**

Les procédures ont changé, elles sont plus simples. Auparavant c'était le promoteur qui devait déposer son dossier à l'agence bancaire et faire du porte-à-porte. Désormais, c'est l'accompagnateur qui le dépose avant de convoquer le promoteur pour l'orienter et le conseiller. Entre les deux étapes, en principe, c'est un mois de montage de dossier. C'est au promoteur de faire le tour des fournisseurs et d'établir la proforma. Nous l'orientons sur l'équipement, en général il faut aller chez plusieurs fournisseurs, ou prendre du matériel qui n'est pas adéquat. En général ils ont sans expérience, certains achètent le matériel le plus cher, que ce soit pour une imprimante ou autre chose. On commence à avoir l'habitude. On a appris.

- **Une fois le projet lancé, quel est le rôle de l'accompagnateur ?**

On établit un constat, on vérifie le matériel et le local et on reste en contact avec le promoteur. On le soutient s'il a des difficultés. Bon, il y a des gens qui ont acheté du matériel et qui n'acceptent pas de faire le constat, qui refusent le contrôle. Pour l'instant on établit des mises en demeure et un PV. Nous n'allons pas encore au contentieux. Certains promoteurs ne coopèrent pas. Certains sont partis avec l'idée de ne pas rembourser et disparaissent dans la nature. Mais d'autres paient par anticipation...

## Questions à MOURAD Coordinateur d'une antenne ANGEM

- **Parmi les conditions d'éligibilité de votre agence, il y a les qualifications du candidat. Et pour ceux n'ayant aucune formation?**

Oui, les candidats au dispositif ANGEM doivent avoir 18 ans et plus, une qualification adéquate avec le projet mais aussi la capacité de participer au projet avec un apport personnel de 5% pour un projet qui ne doit pas dépasser les 400 000 DA. Pour les personnes sans qualifications, nous pouvons les inscrire à une petite formation de base. Sinon les chambres d'artisanat et de commerce au niveau de chaque wilaya font des tests de compétences, de savoir-faire et de capacités et délivrent des attestations aux candidats. Mais en général, ceux qui ne sont pas diplômés ont déjà travaillé dans un domaine quelconque.

- **Quelles sont les principales difficultés que rencontrent les promoteurs?**

En général, l'accès à un local pose réellement problème. Et la banque exige un local au promoteur, c'est normal. Mais les prix à la location sont trop élevés. Souvent les prix des locations dépassent le crédit de l'ANGEM qui est de 400 000 DA... Le second problème est de l'étude de marché. Nous réalisons une étude technico-économique et établissons une fiche de contact pour que le promoteur soit impliqué dans l'étude de marché. C'est un travail important en amont pour éviter l'échec du projet.

- **Mais il existe un programme du gouvernement pour la mise à la disposition de locaux pour les promoteurs...**

Oui c'est le programme 100 locaux par commune. Il y a des wilayas qui sont avancées dans le programme. C'est un problème de foncier, et à Alger par exemple c'est difficile à cause du manque de terrains. Il y a des commissions au niveau des walis délégués. Les décisions sont prises par le wali délégué et les trois organismes (ANSEJ, ANGEM, CNAC) qui ont un quota chacun, et qui présentent les projets éligibles. Les commissions ont été installées, les dossiers sont déposés. Mais dans la plupart des cas, l'étude des dossiers et la construction des locaux n'ont pas commencé. Les APC vont louer ces locaux à des prix symboliques, mais ça restera la propriété des communes. Il s'agit uniquement de locaux services, pas des locaux commerciaux. Cela dépendra aussi de l'emplacement du local, il y aura une sélection des activités par les APC.

- **Quels sont les pièges à éviter pour les promoteurs?**

Il y a un aspect important. Beaucoup de jeunes veulent des prêts lourds. Mais au lieu de se lancer dans un projet avec un investissement de 500 millions de centimes, avec un risque important d'endettement, je conseille à ceux qui n'ont pas d'expérience dans la création d'entreprise, et qui n'ont pas de formation de commencer par un petit projet facile à rembourser. Il vaut mieux commencer par un petit projet, avoir une petite expérience avec des facilités de remboursement. Ça permet également de créer l'activité, de se faire connaître, d'avoir des clients. Et à partir de cette expérience, passer par exemple à l'étape supérieure, comme l'ANSEJ avec un investissement plus important. Il ne faut pas brûler les étapes et s'endetter. Le remboursement n'est pas facile, surtout pour une jeune qui n'a pas d'expérience. Il ne faut pas se lancer dans un projet qui est trop lourd et trop ambitieux. Le chômeur risque alors de devenir un chômeur endetté.

- **Les promoteurs se plaignent de lenteurs au niveau des banques...**

Oui, au début il y avait une réticence des banques, ça commence à changer avec les conventions que nous avons avec les 5 banques partenaires, elles s'impliquent plus. Mais elles exigent un dossier qui est long à monter, comme l'exigence de fournir un registre de commerce. Et Les dossiers sont envoyés aux directions régionales pour étude et validation, alors ça traîne, mais la majorité des promoteurs obtient son accord bancaire. C'est le dossier validé qui doit être en plusieurs exemplaires, mais au début c'est plus facile.

# FICHES PRATIQUES

LES RÉPONSES INSTITUTIONNELLES,  
QUELLES ALTERNATIVES PROPOSÉES ?  
UNE PRÉSENTATION DES DIFFÉRENTS DISPOSITIFS

## ANEM, Agence Nationale de l'Emploi

L'ANEM est l'ancien bureau de main-d'œuvre et a remplacé l'ONAMO. Son rôle est de mettre en relation les employeurs et les demandeurs d'emploi. C'est aujourd'hui la première agence publique pour l'emploi en Algérie malgré son manque de moyens et la faiblesse de son système de traitement et d'information.

L'ANEM est le passage obligé pour tout primo demandeur d'emploi (toute personne n'ayant jamais travaillé) et toute personne qui est au chômage et à la recherche d'un emploi.

C'est la première étape pour un étudiant qui vient d'obtenir son diplôme ou un stagiaire qui a effectué une formation.

En général, les bureaux de l'ANEM, qui

reçoivent 2 jours par semaine (dimanche et mardi) croulent sous les dossiers et il faut être patient pour s'inscrire. Deux périodes de l'année sont particulièrement saturées : les mois de mai et juin, en fin d'année scolaire, et le mois de septembre pour la rentrée. Il faut obligatoirement être inscrit à l'ANEM pour bénéficier des dispositifs d'insertion.

Incontournable pour les chômeurs, cette agence impose désormais aux entreprises publiques et privées de passer par ses services pour tout recrutement et de déclarer tout nouvel employé.

C'est en fait une simple formalité, et les entreprises ne font souvent qu'enregistrer leurs nouveaux salariés sans passer obligatoirement par les listes de demandeurs de l'agence. Les demandeurs d'emploi doivent également être inscrits auprès de l'ANEM pour tout entretien d'embauche ou la signature d'un contrat, mais c'est également une formalité qui est souvent contournée par les employeurs et les demandeurs d'emploi.

L'ANEM est également chargée, avec les directions de l'emploi des wilayas d'orienter tous les demandeurs d'emploi vers les différents dispositifs existants, que ce soit en terme de recherche d'emploi (aide à l'insertion professionnelle) ou de création d'activité ou d'entreprise (ANGEM, ANSEJ, etc. Voir ces organismes).

### Ses missions

- Inscrire les diplômés de l'enseignement supérieur éligibles au dispositif d'insertion
- Inscrire les travailleurs qui ont perdu leur emploi (compression d'effectifs, licenciements) et leur délivrer chaque mois une attestation qui leur donne droit à l'indemnité chômage (Voir CNAC)
- Inscrire les demandeurs d'emploi éligibles aux différents dispositifs du microcrédit.

L'ANEM dispose de 200 agences locales, de 48 agences de wilaya et de 11 agences régionales implantées à travers le territoire national.

Il existe des bureaux de l'ANEM dans la majorité des dairas (ils ont remplacé les anciens bureaux de main-d'œuvre et de placement). En général, les bureaux d'aide sociale et les bureaux communaux de main d'œuvre orientent les demandeurs vers les centres de l'ANEM pour le traitement des demandes d'emploi.

**LA CARTE BLEUE** - Les agences de l'ANEM délivrent une **carte de demandeur d'emploi**, plus connue sous le nom de « carte bleue ». C'est la première étape avant de rechercher un emploi. La carte bleue peut mentionner si le candidat est disposé à entrer dans un dispositif spécial, comme le contrat pré-emploi (CPE aujourd'hui devenu Contrat d'insertion des diplômés CID). Elles délivrent également un **bulletin de présentation** qui est transmis aux entreprises. Sans ce bulletin, en théorie, on ne peut pas se présenter en entreprise pour un entretien d'embauche ou la signature d'un contrat. La réglementation impose en effet à l'agence de procéder par ordre de priorité, et les anciens demandeurs sont donc les premiers qui peuvent postuler. Dans la réalité, certaines entreprises qui recrutent demandent juste au candidat de leur fournir ce bulletin. Et les candidats sont nombreux à intervenir sans passer par l'agence, même si c'est illégal.

**Documents à fournir** à l'ANEM pour obtenir une carte de demandeur d'emploi (carte bleue): carte d'identité nationale, diplômes et/ou références professionnelles comme un certificat de travail, une attestation de stage etc. 1 CV et 2 photos. Les demandeurs d'emploi ne sont plus soumis à l'obligation d'être dégagés du service national. Cependant ils doivent fournir un justificatif de leur situation auprès de leur centre de service national: sursis, report d'incorporation, exemption, dispense, ou livret militaire.

- **DAIP, UN NOUVEAU DISPOSITIF POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Depuis 2008, le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) a été entièrement revu et modifié.

L'ancien système de pré-emploi n'a pas donné les résultats attendus. Il a débouché dans la majorité des cas à la création d'emplois précaires qui aboutissent rarement à un recrutement définitif. Les nouveaux diplômés, malgré une première expérience du monde du travail se retrouvent de nouveau au chômage en fin de parcours, souvent sans acquérir de réelle expérience faute d'encadrement et de formation, alors que les entreprises continuent de recruter sur concours.

Le dispositif a été simplifié et vise à encourager la formation et le recrutement en fin de contrat d'Insertion. Il est mis en place progressivement suivant les régions. Trois nouveaux contrats sont créés, même si les anciennes dénominations ont tendance à être utilisées au sein des administrations.

Désormais, le contrat d'insertion des diplômés (**CID**), le contrat d'insertion professionnelle (**CIP**) et le contrat de formation insertion (**CFI**) remplacent respectivement les Contrats pré-emploi (CPE), les Contrats emploi salarié d'initiative locale (ESIL) et les emplois saisonniers. Des améliorations ont été apportées au dispositif, le Contrat d'insertion des diplômés, qui remplace le contrat pré-emploi, peut être reconduit sur 3 années au lieu de 2, et le salaire passe de 8000 à 12 300 DA par exemple.

Entreprises publiques et privées, administrations et institutions, collectivités locales: tous les organismes sont encouragés à recruter dans le cadre de ces contrats, avec des avantages intéressants : prise en charge du salaire et de la couverture sociale, mais aussi des frais de formation (à hauteur de 60%) durant la durée du contrat. Si au terme du parcours, l'employé est recruté avec un Contrat à durée indéterminée, l'Etat continuera à soutenir l'employeur dans le cadre d'un Contrat de travail aidé (CAT) avec des avantages intéressants: contribution au salaire sur 3 ans (45, 40 et 30%) pour les CID, sur 2 ans pour les CIP et 1 année pour les CFI avec une prise en charge de la couverture sociale et une baisse de l'impôt global sur le revenu (IRG).

Le dispositif est géré, contrôlé et suivi par l'ANEM en relation avec les directions de l'emploi et parfois de l'action sociale (DEW et DAS) des wilayas. En principe, et dans certaines wilayas, selon leur importance, il existe pour chaque cas de contrat un responsable précis qui traite les dossiers en coordination avec l'ANEM.

- **Le contrat d'insertion des jeunes diplômés CID**

Ce contrat est destiné aux jeunes primo-demandeurs d'emploi diplômés de l'enseignement supérieur et aux techniciens supérieurs issus des centres de formation professionnelle (INSFP). Il permet aux entreprises de recruter des employés dont les salaires et les cotisations patronales à la sécurité sociale seront assurés par l'Etat. L'employeur doit assurer l'encadrement du jeune diplômé, assurer et évaluer sa formation.

- **Diplômés d'universités**

Contrat d'insertion des diplômés (CID) d'une durée de trois ans avec une contribution mensuelle de l'Etat allant jusqu'à 12.300 dinars durant la première année. Cette contribution mensuelle baissera progressivement à 10.000 dinars durant la deuxième année puis à 7.800 dinars durant la troisième année.

- **Techniciens supérieurs**

Contribution mensuelle de 10.200 dinars durant la première année, 8.200 dinars pour la deuxième année et 6.100 pour la troisième année.

- **Le contrat d'insertion professionnelle CIP**

Pour les jeunes sortant de l'enseignement secondaire ou des centres de formation professionnelle (CFPA) et ayant obtenu un certificat d'aptitude professionnelle (CAP): contrats d'insertion professionnelle (CIP) d'une durée de deux années avec des contributions mensuelles de 8.000 dinars pour la première année et de 6.000 dinars pour la deuxième année.

- **Le contrat de formation et d'insertion CFI**

Pour les jeunes chômeurs sans formation ni qualification : contrats de formation et d'insertion (CFI) d'une durée d'une année avec une contribution mensuelle de 6.000 dinars sur des chantiers, par exemple, ou auprès d'artisans. Il s'agit souvent de travaux d'utilité publique qui sont difficiles, comme l'entretien de jardins, des routes, d'immeubles, la plantation d'arbres, le chaulage, pour des tacherons. Auprès d'artisans, la formation est assurée et rémunérée par l'Etat.

- **Critères d'éligibilité**

- Etre primo-demandeur d'emploi (N'avoir jamais travaillé)
- Etre âgé de 18 à 35 ans (Il existe des dérogations pour l'ANSEJ)
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi au niveau de son agence locale.
- Etre titulaire d'un diplôme, fournir des justificatifs du niveau d'instruction, de qualification, d'expérience ou d'acquis professionnels (pour les deux premières catégories CID et CIP)

- **Informations**

Le site Internet de l'ANEM: <http://www.anem-dz.com>

- On y trouve les coordonnées des agences locales. Le site est assez pauvre, peu fonctionnel et d'aucune utilité pour les recherches d'emploi: la page était toujours en construction en juillet 2009. Peu d'informations pratiques sur la carte bleue ou les démarches à effectuer, juste quelques modèles de CV à télécharger, des conseils pour rédiger une lettre de motivation ou préparer un entretien et un descriptif sur les principaux contrats du programme d'insertion.

## ANGEM, Agence Nationale de Gestion du Microcrédit

Depuis 2002, cette agence a pour but de lutter contre la précarité, en procurant des microcrédits et en permettant de créer des petites activités génératrices de revenus et de soutenir des petits métiers ou projets qui ne nécessitent pas un lourd investissement. C'est également une première étape possible avant de postuler à un crédit bancaire plus important (ANSEJ).

**En Bref** - Des prêts sans intérêts et des crédits plus modestes que les autres dispositifs, qui démarrent à 30 000 DA et peuvent atteindre 400 000 DA pour des candidats de 18 à 50 ans. L'agence offre la possibilité d'une aide à l'extension du projet et de renouveler le crédit. Ce dispositif permet de créer des petites activités de biens et de services (clé minutes, nettoyage, plomberie) ou de soutenir

des diplômés qui veulent s'installer à leur compte (artisans, dentiste, techniciens, petite entreprise, etc.) de favoriser l'auto-emploi et l'émergence d'activités économiques et culturelles. Egalement pour les personnes sans formation ni diplômes, notamment les femmes qui travaillent à domicile et qui ont besoin d'un petit fonds de roulement pour la matière première (couture et confection, pâtisserie, pâtes artisanales comme la rechta, le couscous).

**Le parcours** - Il est relativement simple au démarrage, même si par la suite il se complique et que le demandeur doit fournir plusieurs dossiers identiques. L'ANGEM dispose d'un bureau de coordination dans chaque wilaya et de cellules d'animation au niveau des daïras ouvertes au public 2 fois par semaine. Les agences de l'ANGEM sont souvent débordées face à l'affluence des dossiers et au manque de moyens. L'accord bancaire est parfois difficile à obtenir, mais désormais les procédures sont rodées et ce sera une commission qui accordera le prêt, la banque ne devant pas étudier une nouvelle fois le dossier. De nouvelles procédures d'accompagnement également : le dépôt des dossiers bancaires est effectué, en théorie, par un accompagnateur pour accélérer le montage du projet.

**Avantages** - L'ANGEM ne pratiquait pas d'exonération d'impôts. Depuis 2009, les promoteurs seront exonérés pour une durée de 5 ans avec effet rétroactif (pour les promoteurs ayant bénéficié d'un crédit avant 2009). Sur le terrain, cette nouvelle loi n'était toujours pas encore appliquée en juillet 2009.

**Les antennes de l'ANGEM accompagnent et orientent le promoteur durant la préparation de son projet.**

Ce conseil est gratuit et les accompagnateurs sont en général efficaces. Le dossier est constitué pour l'essentiel de nombreuses pièces administratives à retirer auprès d'organismes divers (impôts, sécurité sociale, registre du commerce, etc.). Les accompagnateurs aident le postulant à faire mûrir le projet, à le formuler, à élaborer un cahier des charges (bilan prévisionnel, échéancier de remboursement, etc.) à préparer les factures proforma (le matériel est payé directement par la banque) et à préparer la demande de crédit auprès des banques.

**Les délais d'obtention de l'attestation d'éligibilité ont été raccourcis**

La décision, comme pour l'ANSEJ est prise au niveau local et de la wilaya, et des

commissions se réunissent tous les 15 jours. En théorie, si le dossier de demande de financement est complet, le délai maximum pour avoir une décision de l'ANGEM est de 3 semaines. Le déblocage du crédit devrait prendre un mois en moyenne. Mais dans la réalité, certaines agences locales ont trop de dossiers à gérer, et les délais restent longs et peuvent parfois prendre plusieurs mois. Les situations sont variables selon les régions.

### Le dispositif de microcrédit

Le promoteur doit avoir des qualifications en rapport avec le projet. Les bénéficiaires peuvent valider leur savoir-faire à travers un stage de 2 à 3 semaines effectuées en centres de formation professionnelle avec lesquels l'agence a une convention. Ils peuvent également, pour les petits métiers ou le travail à domicile, faire un petit test de compétences et obtenir une attestation. Cette mesure est une formalité, et en général la majorité des demandeurs sont diplômés.

Pour postuler au microcrédit, il faut :

- Etre âgé de dix huit (18) ans et plus.
- Etre sans revenu ou disposer de petits revenus instables irréguliers.
- Avoir une résidence fixe.
- Posséder un savoir-faire en relation avec l'activité projetée.
- Ne pas avoir bénéficié d'une autre aide à la création d'activité.
- Mobiliser un apport personnel de 3 ou 5% du coût global du projet, selon les cas.

Le dispositif d'aide de l'ANGEM est un financement triangulaire : il comprend un apport personnel (entre 3 et 5%, selon les zones), un prêt non rémunéré de l'ANGEM (PNR, sans intérêts, 25%) et un prêt bancaire (70%) pour investissement portant de 30 000 à 400 000 DA.

Apport personnel	Crédit sans intérêt	Crédit bancaire
5%	25%	70%

Les remboursements s'effectuent avec un différé de 6 mois à une année pour le PNR, et de 3 à 5 ans pour le prêt bancaire, selon la durée du contrat de location fourni avec le dossier. Les taux d'intérêts du prêt bancaire sont bonifiés à 80%, et le promoteur ne paie donc que 20% du taux commercial de la banque, le reste étant pris en charge par l'Etat.

L'apport personnel est en général de 5% du coût du projet, il passe à 3% si le promoteur est diplômé ou si l'activité est implantée dans le sud du pays ou les hauts-plateaux.

### PNR : LE PRET SANS INTERET POUR L'ACHAT DE MATIERE PREMIERE ;

Ce petit prêt non rémunéré PNR (sans intérêts) de 30 000 DA est fourni directement par l'agence au demandeur. Il est destiné à l'achat de matière première pour les femmes qui travaillent à domicile et nécessite un dossier facile à monter. Un document justifiant la qualification professionnelle ou le savoir-faire est demandé, mais c'est une formalité. L'apport personnel est de 10% (3000 DA). Ce prêt est remboursable sur 15 mois.

Apport personnel	Crédit sans intérêt
10 %	90 %

Information - Le système d'information de l'ANGEM est encore insuffisant. Des prospectus en français et en arabe sont disponibles auprès des antennes et bureaux. L'agence avait un site Internet de base (<http://www.angem.dz>) qui n'était plus opérationnel en 2009. Les conseillers travaillent peu par téléphone ou par e-mail. Il faut donc se déplacer souvent pour obtenir des informations, connaître les procédures mais aussi boucler son dossier.

## Fiche banque Crédit ANGEM

### Apport personnel

- Niveau 1 : 5% du coût global de l'activité.
- Niveau 2 : 3% du coût global de l'activité si vous êtes détenteur d'un diplôme ou d'un titre équivalent reconnu ou que l'activité est implantée dans une zone spécifique, au niveau du sud ou des hauts plateaux.

### Montant du crédit bancaire

Le montant du crédit bancaire varie en fonction du coût global de l'activité. Il ne peut dépasser les 95% du coût global de l'activité, lorsque ce dernier est supérieur à 50 000DA et égal à ou inférieur à 100 000 DA.

Ce niveau est porté à 97% du coût global de l'activité, lorsque :

- Vous êtes détenteur d'un diplôme ou d'un titre équivalent reconnu.
- L'activité est implantée dans une zone spécifique, au niveau du sud ou des hauts plateaux.
- 70% du coût global de l'activité, lorsque ce dernier est supérieur à 100 000DA et égal ou inférieur à 400 000DA.

Durée de crédit : La durée de crédit bancaire se situe entre 12 et 60 mois, dont un différé qui ne saurait excéder 06 mois. Un taux d'intérêt bonifié est accordé aux promoteurs selon l'activité projeté, ou l'implantation du projet (zone spécifique).

### Le dossier de crédit bancaire

- Une demande de crédit
- Une attestation d'éligibilité délivrée par l'ANGEM.
- Une étude technico-économique, visée par l'ANGEM.
- La ou les factures pro formas.
- Un extrait de naissance.
- Un certificat de résidence.

## ANSEJ, Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes

L'ANSEJ, créée en 1996 est le premier organisme de soutien au microcrédit devant l'ANGEM et la CNAC, avec un réseau de 52 antennes locales (wilayas, dairas) Elle fournit un soutien à la création d'activité avec un plafonnement d'investissement qui est passé de 4 millions à 10 millions de DA (1 milliard de centimes). Le dispositif prévoit également un investissement d'extension pour les micro-entreprises en situation d'expansion et qui souhaitent s'agrandir. En 2009, L'ANSEJ prévoit de financer 30 000 entreprises.

**Le dispositif de l'ANSEJ est plus complexe que celui de l'ANGEM**

Le montage de projet est plus lourd, avec des délais plus longs, mais pour des prêts plus importants. Il nécessite une formation dans le domaine, et un minimum de connaissances et de préparation du projet. L'ANSEJ pratique une exonération d'impôts de 3 ans, et permet l'acquisition d'un véhicule de tourisme

dans le cadre de l'activité, avec une fiscalité réduite ce qui attire de nombreux jeunes entrepreneurs.

### **Les procédures de l'ANSEJ ont été assouplies**

Désormais la décision d'éligibilité d'un projet, qui était centralisée, se fait au niveau de commissions locales d'éligibilité dans toutes les wilayas. Tout projet déclaré éligible par ces commissions obtient obligatoirement un financement. Ces nouvelles procédures vont permettre de raccourcir les délais entre le montage du dossier et l'accord bancaire, qui pouvaient prendre de 6 mois à 2 années. Le système des commissions locales est également censé réduire le taux d'échec enregistré les années précédentes dans le lancement et la viabilité des projets et favoriser les domaines d'activités porteurs, pour éviter les investissements dans des créneaux saturés (transport, cybercafés, etc.)

### **L'ANSEJ peut participer au lancement du projet en coopérant avec les autorités publiques et locales.**

Face aux difficultés rencontrées par les jeunes promoteurs sur le terrain (relationnel, manque d'expérience pour décrocher des contrats, etc.), certains projets d'utilité publique sont soutenus: ramassage d'ordures ménagères, nettoyage et entretien des cités, entretien de l'éclairage public, aménagements d'espaces verts, sous-traitance avec la Sonelgaz...

### **Les conditions d'éligibilité**

Les promoteurs qui font appel à l'ANSEJ doivent avoir une qualification/formation en rapport avec le projet et être âgés de 19 à 35 ans. L'âge limite du gérant associé peut être porté à 40 ans lorsque l'investissement génère au mois trois emplois permanents.

L'agence finance l'ensemble des secteurs d'activités (services, artisanat, professions libérales, etc.) à l'exception de l'activité d'achat et de revente en l'état, de la pêche

et de l'agriculture, deux domaines qui relèvent d'autres établissements financiers. Le dispositif vise en premier lieu les Enfin, pour les primo-demandeurs d'emploi, notamment les diplômés des universités et des centres de formation professionnelle qui ne trouvent pas de débouchés sur le marché du travail.

#### **Deux formules de financement sont prévues dans le cadre du dispositif ANSEJ.**

##### **- Le financement triangulaire :**

Comme pour l'ANGEM et la CNAC, c'est une formule qui comprend l'apport financier du promoteur, un prêt non rémunéré (sans intérêt, PNR) accordé par l'ANSEJ, et un crédit bancaire avec 2 niveaux. Pour un montant d'investissement jusqu'à 2 millions de DA, l'apport personnel est de 5%, le prêt non rémunéré de 25% et le crédit bancaire de 75%. Pour un investissement compris entre 2 millions et 10 millions de DA, l'apport personnel est de 10%, le PNR de 20% et le crédit bancaire de 70%. Des avantages sont consentis si l'investissement a lieu dans des zones spécifiques (sud, hauts-plateaux, etc.) le site Internet de l'ANSEJ permet d'effectuer des simulations complètes en ligne.

Apport personnel	Crédit sans intérêt	Crédit bancaire
5%	25%	70%
10%	20%	70%

##### **- Le financement mixte :**

C'est un montage financier sans prêt bancaire, l'apport personnel étant l'investissement principal, complété par un prêt sans intérêt de l'ANSEJ sur 2 niveaux. Pour un investissement jusqu'à 2 millions de DA, l'apport personnel est de 75% et le PNR de l'ANSEJ de 35%. Pour un investissement de 2 millions à 10 millions de DA, l'apport personnel est de 80% et le PNR de 20%.

Apport personnel	Crédit sans intérêt
75%	25%
80%	20%

Durant la création du projet, l'acquisition d'équipements est exonérée de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Durant les 3 premières années d'exercice du projet, l'entreprise est exonérée des principales taxes fiscales : impôt sur le revenu global (IRG), impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), taxe de l'activité professionnelle (TAP) et taxe foncière. Cette période est portée à 6 ans si les activités sont exercées dans la zone à promouvoir. Le site Internet de l'Agence permet d'identifier les zones qui bénéficient de facilitations.

#### **Les avantages et les nouveautés du dispositif**

La durée de remboursement du crédit ANSEJ/banque peut aller de 5 à 7 ans selon l'activité. Le remboursement s'effectue selon un échéancier semestriel compris dans le cahier des charges. Le différé de remboursement, qui permet au promoteur de lancer son activité peut être de 1 à 2 ans, selon l'activité. Les taux d'intérêts dus à la banque sont bonifiés (pris en charge par l'Etat) à hauteur de 75 à 90% en fonction de l'activité et de l'implantation du projet.

Désormais, toute entreprise qui a remboursé au mois 70% de son crédit peut prétendre à une extension du dispositif sous la forme d'un nouveau crédit d'investissement.

### Les étapes du montage de projet

Comme pour l'ANGEM et la CNAC, le promoteur est assisté durant le montage de son projet par un accompagnateur. Celui-ci participe à l'élaboration du projet, à la création du cahier des charges, à la réalisation de l'étude technico-commerciale ou du business plan. Une fois cette étape franchie, le dossier est déposé à la commission locale (CLEF) au niveau de la wilaya. Une fois le projet validé, il est déposé en compagnie du promoteur à l'agence bancaire. L'accord de financement doit être retiré dans les 2 mois au maximum auprès de la banque. Durant cette période, le promoteur doit suivre une courte formation qui permet de s'initier au fonctionnement d'une entreprise (comptabilité, fiscalité, droit du travail). L'ANSEJ a également pour mission d'assurer le suivi et le soutien aux entreprises entrées en exploitation.

### Informations

Le site Internet de l'ANSEJ: <http://www.ansej.org.dz>

- Le système d'information de l'ANSEJ est relativement efficace. Son site internet est bien fourni, avec les démarches, les nouvelles procédures, etc. Le site n'est pourtant pas toujours en ligne pour des raisons techniques et les mises à jours sont peu fréquentes. De nombreux outils de simulation permettent de se faire une idée des coûts d'un projet, des avantages fiscaux, des taux de remboursements. Un annuaire complet est également disponible avec les antennes régionales et locales. Egalement un guide de la création d'entreprise et du financement. Pas de version en arabe.

- L'ANSEJ a mis en place un système d'Intranet pour la gestion des projets. C'est un système d'information qui relie l'ensemble des antennes et la direction de l'agence. Cette base de données sur les jeunes promoteurs et leurs entreprises, contient les déroulements des projets, dossier d'investissement, depuis le dépôt du dossier d'investissement jusqu'à l'entrée en activité de l'entreprise.

## Fiche banque Crédit Micro entreprise ANSEJ

### Les nouvelles dispositions

- Augmentation du seuil du coût du projet, qui passe de 4.000.000 DA à 10.000.000 de DA.
- Coût total peut comporter un fond de roulement si le besoin est justifié.
- Réduction de l'apport initial du promoteur, pour se situer à 5% du coût de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur à 2 millions de DA
- 10% du coût de l'investissement lorsque celui-ci est de 2 millions à 10 millions de DA.
- Suppression de l'hypothèque comme garantie.

- Financement de l'extension sous forme de crédit d'investissement pour des micro-entreprises qui ont remboursé au mois 70% de leur ancien crédit.
- Augmentation de la durée de remboursement qui peut aller de cinq 5 à 7 ans.
- Mise en place d'un échancier de remboursement semestriel.
- Un différé de remboursement qui peut aller de 01 à 02 ans.
- Des taux d'intérêts bonifiés qui varient entre 75% et 90 % en fonction du secteur d'activité

#### **Le dossier de départ**

- Demande de crédit adressé à l'agence bancaire des localités.
- Attestation d'éligibilité délivrée par l'antenne ANSEJ de votre localité.
- Photocopie certifiée conforme de la pièce d'identité nationale.
- Diplôme et/ou qualification professionnelle.
- Extrait de naissance
- Résidence
- Facture pro forma, devis quantitatifs et estimatifs (factures/devis représentant le coût global de l'investissement).
- Etude technico-économique du projet établie selon le modèle arrêté par l'antenne de l'ANSEJ.
- Bilans et comptes d'exploitation prévisionnels sur la durée du crédit sollicité par le promoteur.
- Promesse de convention ou de plan de charge

#### **Après étude et acceptation du dossier, un accord vous est notifié par l'agence**

##### **Le dossier de crédit**

Après étude et acceptation du dossier, il faut compléter le dossier, par :

- Versement de la part d'autofinancement après l'ouverture d'un compte courant (compte commercial).
- Photocopie certifiée conforme du statut juridique de la micro-entreprise pour la personne morale (statut notarial).
- Photocopie certifiée conforme de l'acte de propriété ou bail de location.
- Photocopie certifiée conforme du registre de commerce.
- Photocopie certifiée conforme de la carte fiscale.
- Attestation d'affiliation de la CASNOS.
- Promesse notariée du nantissement du matériel/gage du véhicule à acquérir, et assurer le matériel contre tous risques.
- Adhésion au fonds de garantie.
- Agrément ANSEJ (cahier de charges).
- Ordre d'enlèvement délivré par l'antenne ANSEJ local.
- décision d'octroi des avantages fiscaux.

## CNAC, Caisse Nationale d'Assurance Chômage

### EN BREF

Depuis 2004, la CNAC gère deux dispositifs en direction des chômeurs. Le premier est celui de l'allocation chômage pour l'indemnisation de chômeurs ayant perdu leur emploi suite à des compressions d'effectifs, des licenciements économiques. Le second pour le financement et le montage de projets pour les chômeurs de 35 à 50 ans, avec des montants d'investissement pouvant atteindre les 5 millions de DA avec un accompagnement soutenu. La CNAC aide les chômeurs, en particulier les personnes qualifiées, dans la recherche active d'un emploi avec des moyens plus importants et plus efficaces que l'agence pour l'emploi ANEM. Elle a un réseau important d'agences régionales et une cinquantaine d'agences de wilaya.

**Le dispositif de création d'entreprise de la CNAC se situe à mi-chemin entre ceux de l'ANGEM et de l'ANSEJ.**

Si le montage du projet est plus lourd, il permet à des professionnels ayant une expérience de monter leur propre activité, de se former et de se reconvertir par une batterie de mesures et d'aides (conseil, formation et travail de groupes, élaboration de projets, aide au montage financier, etc.). L'organisme apporte une personnalisation des services et ses conseillers procèdent à des entretiens individualisés approfondis au sein de deux structures et un programme :

#### **Les Centres de recherche d'emploi (CRE)**

Les CRE réunissent des groupes de 12 à 15 candidats, établissent un bilan de compétences et les oriente pour le montage de projet et la recherche d'emploi. Chaque session de CRE est dirigée par un animateur durant 3 semaines.

#### **Les Centres d'aide au travail indépendant (CATI),**

Ce sont des espaces réservés aux porteurs de projets qui souhaitent un accompagnement dans leur démarche de création d'entreprise. Une équipe de conseillers orientent et forment le candidat (Cahier des charges, étude technico-économique ou plan d'affaires, gestion et comptabilité, bilan d'ouverture et prévisionnel, etc.)

#### **Un programme de formation-reconversion ciblé**

Il est destiné à améliorer les qualifications professionnelles pour une réinsertion rapide dans le marché du travail. La formation est polyvalente et adaptée au profil de l'allocataire, elle est assurée par des Centres de formation professionnelle, par des sessions d'enseignement à distance ou par des stages résidentiels en entreprise. Elle a pour objectif d'encourager la recherche d'emploi et la reconversion.

#### **La CNAC a mis en place un système de validation des acquis professionnels**

Il permet aux chômeurs et promoteurs qui ont une qualification sans diplômes ni

attestations, de faire un test en centre de formation pour obtenir une attestation qui valide son expérience dans n'importe quel domaine. Cette étape est l'une des conditions d'accès au dispositif de création d'activité. Ce test est gratuit, et la CNAC oriente le demandeur vers un centre de formation.

#### Les aides a la création d'activité et d'entreprise

Le dispositif de création d'activité est destiné aux chômeurs âgés de 35 à 50 ans, allocataires de la CNAC, désirant créer une entreprise seuls ou en groupe, possédant une qualification professionnelle ou un savoir faire en liaison avec le projet.

#### Les Conditions :

- Etre âgé de 35 à 50 ans
- Ne pas occuper un emploi rémunéré au moment de l'introduction de la demande
- Être inscrit auprès des services de l'ANEM depuis au moins six mois comme demandeur d'emploi, ou être allocataire CNAC. A partir de la rentrée 2009-2010, la durée d'inscription au chômage devrait passer à 1 mois.
- Jouir d'une qualification professionnelle et/ou possédant un savoir faire en rapport avec l'activité projetée
- Participer au montage financier de son projet,
- Ne pas avoir exercé une activité pour propre compte depuis au moins 12 mois,

#### Avantages financiers du crédit CNAC

L'unique mode de financement de la CNAC était de type triangulaire (apport personnel, prêt non rémunéré de la caisse PNR et prêt bancaire). Celui-ci recouvre en grande partie l'acquisition du matériel et équipement et matériel neuf. En 2009-2010, la CNAC devrait imiter l'ANSEJ en proposant également un financement mixte (promoteur et agence) sans passer par les banques. Le promoteur est assisté par un accompagnateur durant toutes les étapes du montage du projet. Information, conseil et formation : il bénéficie du soutien de l'agence pour la formulation du projet, l'étude technico-commerciale, le montage de la facture proforma, l'élaboration des dossiers CNAC et banque.

- Ne pas avoir bénéficié d'une mesure d'aide au titre de la création d'activité

#### L'apport personnel dépend du montant de l'investissement

5% du montant pour un investissement jusqu'à 2 millions de DA, 10% pour un investissement compris entre 2 et 5 millions de DA. Le promoteur doit donc être en mesure de mobiliser des sommes importantes, ce qui **augmente les risques d'endettement**. La CNAC apporte entre 20 et 25 % de l'investissement en prêt sans intérêts, la banque les 70 ou 75% restants. Le site Internet de la CNAC permet de faire des simulations en ligne selon le projet. Les investissements dans des zones spécifiques (sud et hauts-plateaux) bénéficient de taux plus intéressants.

Apport personnel	Crédit sans intérêt	Crédit bancaire
5%	25%	75%
10%	20%	70%

### Le prêt non rémunéré (PNR) ou prêt sans intérêt de la CNAC

Il n'est accordé qu'une seule fois et couvre 25% de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 2 millions de DA, 20% de l'investissement lorsque le coût global se situe entre 2 et 5 millions de DA. Les investissements dans des zones spécifiques (sud et hauts-plateaux) bénéficient de taux plus intéressants..

### Le crédit bancaire à intérêts bonifiés

Les banques publiques offrent aux promoteurs CNAC des crédits d'investissement avec une bonification des taux d'intérêts : le promoteur rembourse 10 à 50% des intérêts bancaires, selon le projet, le reste étant pris en charge par l'Etat. Cette bonification est de 75% dans les secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la pêche et de 50% dans les autres secteurs. Ces bonifications sont portées à 75% pour la région des hauts-plateaux et à 90 dans les wilayas du sud.

### Le crédit CNAC est accompagné d'une batterie d'avantages fiscaux

Durant la création du projet, l'investissement bénéficie d'un taux réduit des droits de douane sur les équipements importés (5%) et l'acquisition d'équipements est exonérée de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Durant les 3 premières années d'exercice du projet, l'entreprise est exonérée des principales taxes fiscales : impôt sur le revenu global (IRG), impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), taxe de l'activité professionnelle (TAP) et taxe foncière.

### La durée de remboursement du crédit

Elle est comprise entre 5 et 7 ans avec un différé qui va de 1 à 2 années. Le remboursement du crédit CNAC se fait tous les 6 mois, avec un échéancier fixé par le cahier des charges. Le site Internet de la CNAC présente des outils en ligne qui permettent de faire des simulations de toutes ces étapes (investissements, exonérations, zones spécifiques, etc).

### L'allocation chômage

Cette indemnité d'assurance chômage est établie en fonction d'un salaire de référence qui est calculé selon la formule suivante : le salaire mensuel brut des 12 derniers mois de travail + le salaire national minimum garanti divisé par 2. Exemple, si le salaire durant la dernière période de travail était de 14 000 DA, on calcule l'indemnité : 14 000 DA + SNMG (12 000 DA) = 26 000 DA. On divise ce montant par 2 et on obtient une indemnité mensuelle de 13 000 DA.

La durée de prise en charge est calculée selon l'ancienneté, 2 mois d'indemnité par année chez le dernier employeur. Elle ne peut être inférieure à 12 mois, ni supérieure à 3 ans (36 mois). En moyenne, elle est de 23 mois. Les travailleurs qui ont travaillé 6 mois ou moins ont droit à 1 mois d'indemnité, ceux ayant travaillé plus de six mois ont

droit à 2 mois d'indemnités. Il est possible d'effectuer une simulation rapide sur le site de la CNAC grâce à un outil très simple d'utilisation. La durée de prise en charge par l'assurance chômage est répartie en quatre (04) périodes égales avec une indemnité qui est dégressive : 100 %, 80, 60 et 50%.

#### **Encadré - Les conditions pour bénéficier de l'indemnité d'assurance chômage**

- Lors de son dernier emploi, avoir travaillé en Contrat de travail à durée indéterminée (CDI, permanent)
- Avoir été enregistré à la sécurité sociale pendant une période d'au moins 3 ans
- Etre à jour au niveau des assurances chômage et avoir cotisé pendant les 6 derniers mois avant d'avoir perdu son emploi.
- Figurer sur la liste des salariés ayant fait l'objet d'un licenciement pour raison économique. Cette liste doit être visée par l'inspection du travail territorialement compétente.
- Ne pas avoir refusé un emploi ou une formation reconversion en vue d'un emploi .
- Ne bénéficier d'aucun revenu procuré par une activité professionnelle quelconque.
- Etre inscrit comme demandeur d'emploi auprès de l'ANEM depuis au moins deux mois.

Pour bénéficier de l'indemnité de l'assurance chômage, l'ex-salarié admis à l'assurance chômage doit obligatoirement se faire délivrer par l'ANEM une attestation de sans emploi. Cette dernière doit être déposée auprès des services de la CNAC entre le 15 et le 25 de chaque mois.

#### **Information**

Le site Internet de la CNAC – [www.cnac.dz](http://www.cnac.dz)

Un très bon site, même si les mises à jour datent de 2008. On y trouve les principales informations autour de l'indemnisation de l'assurance chômage (avec une simulation possible) et de la création d'activité. Des formulaires à télécharger sont disponibles (assurance chômage, dispositif d'aide à la création). Un annuaire du réseau des antennes de la CNAC est également disponible ainsi que les listes des activités liées à la caisse, par domaine : artisanal, libéral, agricole et commerciales liées au registre de commerce, ainsi qu'un résumé des mesures actives (Centre de recherche d'emploi, Centre d'aide au travail indépendant et formation reconversion)

## **Fiche banque Crédit CNAC**

#### **Dossier de départ**

- L'attestation d'éligibilité à l'aide de l'Etat délivrée par la CNAC
- La demande de crédit manuscrite signée par le ou les chômeurs promoteurs.

- L'étude technico-économique et d'opportunité élaborée avec la CNAC accompagnée des factures proforma et/ou devis estimatif des travaux à effectuer, et une évaluation par voie d'expertise des travaux réalisés dans le cas des apports en nature devant composer l'apport du jeune promoteur.

- Le bilan de départ.
- Le compte d'exploitation prévisionnel établi sur 5 ans.
- Les bilans réels dans le cas d'une extension.

### **Dossier de crédit**

Un accord de principe vous est notifié par l'agence après étude et acceptation. Pour la mise en place du crédit bancaire le dossier à fournir est composé des pièces suivantes :

- Versement en compte de l'apport personnel du promoteur en numéraire ou présentation de la justification de l'apport en nature du chômeur promoteur.
- Versement en compte du prêt CNAC (prêt non rémunéré).
- Présentation du registre de commerce ou titre équivalent dans le cas des activités non soumises au registre de commerce.
- Le statut juridique de la société précisant la désignation du gérant et l'étendue de ses pouvoirs.
- Attestation fiscale et parafiscale.
- Attestation d'adhésion au Fonds de Caution Mutuelle et de Garantie au titre de la durée intégrale du crédit bancaire accordé.
- Décision d'octroi des avantages fiscaux et financiers au titre de la réalisation de l'investissement, annexée à la liste du programme des équipements.
- Contrat de location ou titre de propriété du local devant abriter l'activité projetée. Lorsqu'il s'agit d'un contrat de location, la durée du bail ne doit en aucun cas être inférieure à celle de la durée du crédit.
- Un ordre d'enlèvement délivré par l'antenne CNAC.

### **Conditions générales:**

1. Bonification des taux d'intérêt allant de 50 à 90%.
2. Suppression des garanties : hypothèque et caution tiers solvable.
3. Suppression de toutes les commissions de gestion et d'engagement.
4. Augmentation de la durée de remboursement du crédit qui peut aller de cinq (05) à sept (07) ans, assortie d'un différé compris entre 01 année et 02 ans.
5. Remboursement du crédit par échéance semestrielle incluant principal, intérêts et taxes

## Un réseau de centres de formation professionnelle et d'apprentissage

Les Centres de formation professionnelle ont formé des générations d'apprentis, de techniciens, et d'artisans en délivrant des CAP, BEP et des diplômes de techniciens supérieurs dans des domaines, des filières et des corps de métiers très variés : plomberie, froid industriel, graphisme, comptabilité, couture, etc. Des domaines qui manquent de main d'œuvre qualifiée qui peuvent avoir des débouchés à condition d'avoir un minimum d'expérience. Ces diplômes permettent de poursuivre des études grâce à un nouveau système d'orientation et d'enseignement professionnel et d'accéder aux dispositifs de soutiens à l'emploi et à la création d'entreprise ou d'activité (ANGEM et ANSEJ). La qualité de la formation est variable et très théorique selon les centres, les régions et les spécialités.

**L'enseignement professionnel propose un nouvel itinéraire éducatif et professionnel, organisé en deux cycles de 2 années chacun.**

Il comporte des enseignements théoriques, des enseignements pratiques et des périodes de formation en milieu professionnel. En général, les diplômés de ces cycles ont très peu d'expérience en fin de parcours, les stages pratiques étant souvent une formalité. Le choix de l'entreprise est alors décisif.

Le premier cycle est sanctionné par un diplôme d'enseignement professionnel premier degré (DEP1). Le second cycle par un diplôme DEP2. L'accès au DEP2 est ouvert aux DEP1. Les titulaires du deuxième cycle peuvent accéder à la formation pour le Brevet de technicien supérieur (BTS) et accéder à une formation supérieure dans la filière sous certaines conditions.

**Le réseau public de la formation et de l'enseignement professionnels comprend un millier d'établissements**

Il existe également un réseau d'établissements privés ainsi que des structures de formation qui dépendent d'organismes publics. On trouve des directions de la formation et de l'enseignement professionnels dans les 48 wilayas. La formation s'effectue à travers des Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP, qui délivrent des diplômes de technicien supérieur notamment) et des Centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA, qui délivrent des Certificats d'aptitude professionnelle CAP, et des Brevets d'enseignement professionnel BEP). Les formations sont gratuites et les stagiaires bénéficient d'une bourse de 4000 DA.

**La formation résidentielle :**

C'est une formation à temps plein, qui se déroule généralement en établissement, en sections détachées ou bien en formation conventionnée au sein des structures de formation des entreprises.

**La formation par apprentissage :**

C'est un mode de formation ayant pour but l'acquisition, en cours d'emploi, d'une qualification professionnelle initiale. L'apprentissage se réalise en alternance entre les établissements de formation professionnelle et les entreprises, les artisans ou les administrations.

**La formation à distance :**

C'est un mode où la formation est dispensée par correspondance avec des regroupements périodiques des stagiaires dans les établissements de formation.

**La formation en cours du soir :**

Ce mode de formation s'adresse notamment aux travailleurs qui souhaitent se former ou se perfectionner pour améliorer leur situation socioprofessionnelle. Il s'agit d'horaires aménagés.

**Les formations conventionnées ou à la carte :**

Ce mode de formation est destiné principalement à répondre aux besoins spécifiques des entreprises la réalisation de leurs plans de formation. Les chambres de commerce et d'industrie fournissent des panoplies de formations à la carte en général payantes.

**Conditions d'accès à l'enseignement professionnel :**

L'accès au premier cycle d'Enseignement Professionnel est ouvert aux élèves de 9e année ou de 4e année moyenne admis au cycle secondaire et aux élèves du 1ere année secondaire. Certaines spécialités sont accessibles avec un niveau de terminale (3e AS), ou à partir d'un diplôme de technicien obtenu en CFPA (DEP1, DEP2), elles se déroulent dans les Instituts nationaux supérieurs de la formation professionnelle (INSFP) : communication graphique, horticulture, froid et climatisation, maintenance des systèmes informatiques ou mécanique industrielle.

Les centres de formation ouvrent également des postes pour les femmes au foyer (pâtisserie, cuisine, décoration florale, horticulture, broderie) et proposent des stages à des jeunes sans niveau scolaire dans de nombreuses filières (menuiserie, peinture, maçonnerie, etc.)

**Information**

Le site du ministère de la formation professionnelle [www.mfp.gov.dz](http://www.mfp.gov.dz)

Il permet de rechercher les spécialités par filières, les niveaux requis pour les concours et de localiser les centres de formation. Les offres de formation sont également publiées sur les sites de certaines wilayas.



# GUIDE INTERNET



## Les sites utiles

### Principaux organismes sociaux et professionnels

- **ANEM - Agence Nationale pour l'Emploi**

On y trouve les coordonnées des agences locales. Le site est assez pauvre, peu fonctionnel et d'aucune utilité pour les recherches d'emploi: la page de recrutement était toujours en construction en juillet 2009. Peu d'informations pratiques sur la carte bleue ou les démarches à effectuer, juste quelques modèles de CV à télécharger, des conseils pour rédiger une lettre de motivation ou préparer un entretien et un descriptif sur les principaux contrats du programme d'insertion. <http://www.anem-dz.com>

- **CNAC - Caisse Nationale d'Assurance Chômage**

Un très bon site, même si les mises à jour datent de 2008. On y trouve les principales informations sur l'indemnisation de l'assurance chômage (avec une simulation possible des montants en fonction du salaire et de l'ancienneté) et sur la création d'activité. Des formulaires à télécharger sont disponibles (assurance chômage, dispositif d'aide à la création). Un annuaire du réseau des antennes de la CNAC est également disponible ainsi que les listes des activités liées à la caisse, par domaine : artisanal, libéral, agricole et commerciales liées au registre de commerce, ainsi qu'un résumé des dispositifs et mesures actives (Centre de recherche d'emploi CRE, Centre d'aide au travail indépendant CATI, formation reconversion). [www.cnac.dz](http://www.cnac.dz)

- **ANGEM - Agence Nationale de Gestion du Microcrédit**

L'agence avait un site Internet de base qui n'était plus en ligne en 2009 pour des raisons techniques. On peut trouver les pages en utilisant un moteur de recherche. <http://www.angem.dz>

- **ANSEJ - Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes**

Un site efficace et clair, avec les démarches, les nouvelles procédures, etc. Le site n'est pourtant pas toujours en ligne pour des raisons techniques et les mises à jours sont peu fréquentes. De nombreux outils de simulation permettent de se faire une idée des coûts d'un projet, des avantages fiscaux, des taux de remboursements etc. Un annuaire complet est également disponible avec les antennes régionales et locales. Egalement un petit guide de la création d'entreprise et du financement. Pas de version en arabe. Les étapes de la création d'entreprise sont également publiées sur [emploi.dz.net](http://www.emploi.dz.net). <http://www.ansej.org.dz>

- **DGI - Direction Générale des Impôts**

Bien fourni, avec la liste des directions, des antennes et des bureaux de recettes locales. Le site propose en téléchargement des formulaires et des imprimés dans les deux langues et en PDF (déclaration des revenus, déclaration d'existence, demande d'immatriculation, etc.) La direction des impôts a mis en ligne un autre site plus moderne en 2009. <http://www.impots-dz.org/> - <http://www.mfdgi.gov.dz/>

- **CNRC - Le Centre National du Registre de Commerce**

Toutes les procédures pour s'enregistrer et obtenir un registre de commerce, avec les principaux documents à télécharger en PDF : formulaire de demande de dénomination pour le nom de la société, etc.) <http://www.cnrc.org.dz/>

- **CNR - Caisse Nationale des Retraites**

Un site administratif avec les principales dispositions des services de retraites et de cotisation. Le site fournit les coordonnées (adresse et téléphone) des agences par wilaya. <http://www.cnr-dz.com>

- **CNAS – Caisse Nationale de la Sécurité Sociale des Travailleurs Salariés**

Un site basique mais avec des documents à télécharger pour le montage de dossiers et le lancement d'activités ce qui évite de se déplacer à la Caisse pour les formulaires (déclaration d'activité en arabe et en français, déclaration des cotisations, etc.) Le site donne également le détail des prestations familiales et offre un guide de procédures pour les employeurs qui peut être utile aux promoteurs et la réglementation en matière de déclaration de salaires par domaines d'activité. La CNAS assure le recouvrement des cotisations pour la sécurité sociale, mais aussi pour la Caisse nationale des retraites (CNR) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) entre autres. [www.cnas.org.dz](http://www.cnas.org.dz)

- **CASNOS - Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Non Salariés**

Depuis 1992 la CASNOS est l'équivalent de la CNAS pour les travailleurs non-salariés dont elle assure la protection sociale : commerçants, artisans, industriels, agriculteurs, professions libérales. Un très bon site qui publie un annuaire des agences par wilaya avec adresses et téléphones et offre un glossaire complet des termes utilisés dans le domaine pour comprendre les démarches. Uniquement en français. Possibilité de télécharger les différents documents et formulaires utiles pour les démarches de l'assurance sociale : affiliation, déclaration sur l'honneur, fiche de renseignement etc. Liste des documents nécessaires pour constituer un dossier. <http://www.casnos.com.dz/>

- **CACOBATPH - Caisse Nationale des Congés Payés et du Chômage**

Déclaration annuelle des salariés, affiliation, cotisations, indemnités, les principaux formulaires de la Caisse sont disponibles en téléchargement. <http://www.cacobatph.dz/> - <http://cacobatph.com/>

- **CACI - Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie**

Très bon site, parfois hors ligne et avec des problèmes techniques, mais de nombreux documents et informations : espace entreprise, formation. Voir également les chambres de commerce et d'industrie régionales (ou de votre wilaya), qui offrent des informations et de nombreuses formations à la carte dans des domaines très différents (informatique, marketing, déclarant en douanes, modélisme et couture...). Les formations sont en général payantes, et destinées à des entreprises (formation continue). La CACI organise aussi, notamment à Alger, des formations en direction de jeunes promoteurs dans la gestion d'entreprise, par groupes de 20 à 25 personnes, avec des sessions

dans divers domaines de la gestion d'entreprises tels: marketing, ressources humaines ou gestion financière. <http://www.caci.dz/>

- **Le portail des PME**

De nombreuses informations et des documents utiles (feuilles de calcul Excel pour les budgets de trésorerie par exemple, ou des modèles de comptes de résultat, détails des avantages fiscaux accordé par la législation (ANSEJ, CNAC, agriculteurs, artisanat traditionnel, réinvestissement des bénéfices). <http://algeria.smetoolkit.org/algeria/fr>

- **KOMPASS - Annuaire des entreprises**

Très utile pour trouver les adresses des entreprises pour les recherches d'emploi mais aussi des antennes locales de certains organismes ou institutions par wilayas ou dairas (agences de l'ANSEJ, banques, etc.) Le Kompass est en général à jour et gratuit sur Internet. <http://www.kompass.com/fr/>

### **Formation professionnelle et orientation**

- **BACFACDZ**

Portail des étudiants en Algérie, ce site concerne aussi bien la préparation du bac que l'orientation des futurs bacheliers. Guide du bachelier, orientation par filières, grandes écoles et universités. Les nouveaux systèmes LMD et les modalités d'inscription. Un outil pratique pour consulter les filières disponibles en fonction des notes obtenues au bac. [www.bacfacdz.com](http://www.bacfacdz.com)

- **Ministère de la Formation Professionnelle**

Toutes les spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels avec des fiches détaillées sur les niveaux et capacités demandés, le déroulement et la durée des formations, les centres par spécialités, les branches professionnelles et les débouchés. Le site est très difficile d'accès, et peu pratique, il faut chercher pour trouver les informations les plus importantes, comme l'annuaire des établissements par wilaya et commune et les formations de l'année en cours. <http://www.mfp.gov.dz/>

- **Annuaire des établissements de formation**

Par wilayas et communes, avec les numéros de téléphone. <http://www.mfp.gov.dz/sites/default.htm#Secteurs>

### **Rechercher des formations**

Il peut être plus utile de faire des recherches des sur les sites des instituts de formation, qui offrent les programmes en cours ou à venir et qui sont mis à jour. Certains instituts ont des sites utiles qui publient les listes des formations par secteur et les établissements correspondants. Il peut-être également intéressant de rechercher les formations sur les sites Internet de certaines wilayas, qui publient les offres de formation continue, ou en résidentiel, dispensées par des organismes publics ou privés.

- **IFP ALGER - Institut de Formation Professionnelle d'Alger**

L'IFP publie l'annuaire des établissements de formation dans les wilayas suivantes: Alger, Boumerdes, Tindouf, Tipaza et Tizi-Ouzou. <http://www.ifp-alger.edu.dz/ressources/ANNUAIRE.HTM>

- **INSAG - Institut Supérieur d'Assurances et de Gestion**

Formations dans divers domaines liés aux assurances : ingénieur commercial ou technico-commercial, MBA, conseiller technique, chargé de clientèle, des spécialités très demandées par les entreprises. <http://www.insag.edu.dz/>

- **CNEPD - Centre National de l'Enseignement Professionnel à Distance**

Formations à distance et sur Internet, diplômantes ou qualifiantes, mais aussi des modules de perfectionnement pour se former sans se déplacer. Le CNEPD, qui a des antennes dans 9 wilayas permet d'obtenir des diplômes d'Etat ou des attestations de qualification : CAP, brevet professionnel ou diplôme de technicien supérieur selon le niveau et dans des filières diverses : commerce international, assurances, coiffure, banques, moniteur d'auto-école, conducteur de poids lourd, gestion de stocks, etc. Le site est efficace et les modalités d'inscription sont complètes. Les cours comme les tests sont encadrés et validés par un formateur. Certaines formations se font en ligne. Avec des tarifs abordables pour les stagiaires libres (de 2 à 10 000 DA), et sur devis pour les entreprises. <http://www.cnepd.org>

- **CIARA - Collectif d'Initiation aux Activités de Recherche Appliquée**

Le CIARA est une passerelle entre l'université et le monde du travail qui offre une formation courte (en général 3 mois) axée sur l'employabilité. Contenu : communication pour tous (français, informatique, développement personnel). Travaux pratiques pour les ingénieurs électroniciens et électrotechniciens, soudure et plomberie, mais avec un nombre de places très limité. Le CIARA a pour objectif premier d'aider à l'insertion professionnelle des jeunes à la recherche de leur premier emploi. [www.ciaradz.org](http://www.ciaradz.org)

- **Formation DZ**

Un moteur de recherche avec des formations très diverses : diplômantes ou pas, artisans ou de haut niveau, pour beaucoup payantes et dispensées par des organismes privés. A voir : les stages et formations en ligne et à distance. <http://www.formation-dz.com/>

- **FORMADIESEL**

Un centre de formation à distance agréé par l'Etat et spécialisé en maintenance automobile, pour se former ou se perfectionner dans le domaine de la maintenance automobile, moteurs diesel moderne, moteur essence à injection directe, mécatronique, pompes à injection, etc. Formations pointues en ligne, stages, ou formations en résidentiel, mais payantes. Un bon site avec une documentation riche. <http://www.formadiesel.com/>

## Offres et recherche d'emploi

### • Emploi Algérie

Très bon site gratuit avec des mises à jour régulières et une moyenne de 500 offres d'emploi dans des domaines divers. Bonne base de données avec moteur de recherche par secteur, zone géographique et mots-clé. Possibilité de publier son CV sur le site, de s'inscrire et de recevoir les offres par e-mail. Un espace est également dédié aux recruteurs et aux entreprises. Emploi Algérie n'intervient pas dans l'opération de recrutement. <http://www.emploi.algerie.com/>

### • SIRA

Le salon International du recrutement et des ressources humaines en Algérie. Très bon site de cette manifestation annuelle qui se déroule à Alger (la première édition a eu lieu en 2008). En direction de cadres et de jeunes diplômés en recherche d'emploi, le salon attire une foule de diplômés et de recruteurs et entreprises. Possibilité de déposer son CV en ligne sur le site. <http://www.sira-algerie.com/>

### • Carrière Algérie

Un site de recrutement franco-algérien qui permet aux entreprises françaises, notamment, de recruter sur Internet. Offres d'emploi et possibilité de déposer son CV en ligne et un bon moteur de recherche simple et rapide. Plutôt en direction des cadres et des diplômés. <http://www.carriere-algerie.com/>

### • EMPLOITIC

Un site professionnel de référence pour la recherche d'emploi sur Internet. Lancé en 2006, il permet à des centaines d'entreprises de consulter une base de données de demandeurs d'emploi dans des domaines très divers. Possibilité de rédiger un CV en ligne avec un outil très pratique, d'ouvrir un compte et de déposer son CV dans la base de données. <http://www.emploitic.com/>

### • TAWDIF

Un site très technique avec de nombreux outils et conseils, comment préparer un entretien, rédiger une lettre de motivation ou un CV. Les recherches d'emploi se font par secteurs et par région et avec la possibilité de recevoir des offres par e-mail (alertes). <http://www.tawdif.com/index.php>

### • EL KHEDMA

Un espace très pratique avec des outils de recherche, la possibilité de déposer un CV, de rechercher par région et par secteur d'activité. Des liens vers les instituts, les grandes écoles et université, les centres de formation professionnelle. Les offres d'emploi sont récentes et mises à jour de façon régulière. <http://www.elkhedma.com/>

### • NECRUTIC

Possibilité de déposer son CV en ligne et de postuler directement sur le site. Espace candidat qui permet de créer son dossier et de gérer ses recherches et ses demandes en ligne. <http://www.nrecrutic.com/>

## Sources

Cet ouvrage a été réalisé à partir d'informations recueillies auprès des différents organismes cités ainsi que des sites Internet de l'ANGEM, ANSEJ et CNAC ANEM, des banques BDL et BNA ainsi que des quotidiens El Watan et Liberté.

### Publications :

*Politique algérienne d'insertion des jeunes : entre la logique économique et la vision sociale.* Boukrif, Belattaf

*Fiche pays Algérie* Projet Country of Return Information - CRI

« *L'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb* » Bureau International du travail BIT

« *La formation professionnelle et l'aide à l'emploi en Algérie* » CRASC

« *Répertoire des mesures relatives à la promotion de l'emploi* », Ministère de l'Emploi de la Solidarité Nationale.

« *Guide de création de Micro-Entreprise* », Emploidz.com

« *Dispositifs de l'emploi* ». Rencontre avec les associations et la société civile, Communication de la Wilaya de Boumerdes

« *Algérie : passer du Microcrédit à la microfinance pérenne* ». Yves Fournier, IRAM

### Liste des principaux organismes et acronymes

<b>ADS</b>	Agence de Développement social
<b>AFS</b>	Allocation Forfaitaire de Solidarité
<b>AIG</b>	Activité d'intérêt général
<b>ANEM</b>	Agence nationale de l'emploi
<b>ANGEM</b>	Agence Nationale de Gestion du Microcrédit
<b>ANSEJ</b>	Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
<b>CATI</b>	Centre d'Aide au Travail Indépendant
<b>CFPA</b>	Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage
<b>CNAC</b>	Caisse nationale d'assurance chômage
<b>CNEPD</b>	Centre national de l'enseignement professionnel à distance
<b>CDD</b>	Contrat à durée déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à durée indéterminée
<b>CNAC</b>	Caisse Nationale d'Assurance Chômage
<b>CNR</b>	Caisse Nationale des Retraites
<b>CPE</b>	Contrat de Pré-Emploi
<b>CRE</b>	Centres de Recherche d'Emploi
<b>CFI</b>	Contrat de formation insertion
<b>CID</b>	Contrat d'insertion des diplômés
<b>CIP</b>	Contrat d'insertion professionnelle
<b>CTA</b>	Contrat de travail aidé
<b>DAIP</b>	Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle
<b>ESIL</b>	Emplois Salariés d'Initiative Locale
<b>IAIG</b>	Indemnité d'Activités d'Intérêt Général
<b>INFP</b>	Institut National de la Formation Professionnelle
<b>INSFP</b>	Institut National Spécialisé de la Formation Professionnelle
<b>ONAMO</b>	Office National de la Main-d'œuvre
<b>SNMG</b>	Salaire National Minimum Garanti
<b>TUP/HIMO</b>	Travaux d'Utilité Publique à Haute Intensité de Main d'œuvre











